Développement des ressources humaines Canada
Human Resources Development Canada

Information sur les milieux de travail
Workplace Information

Règlements salariaux

Juillet 2002
Volume 13, numéro 7

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

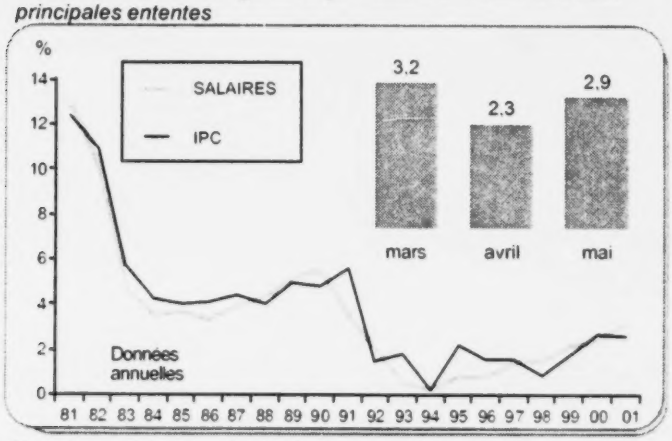

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

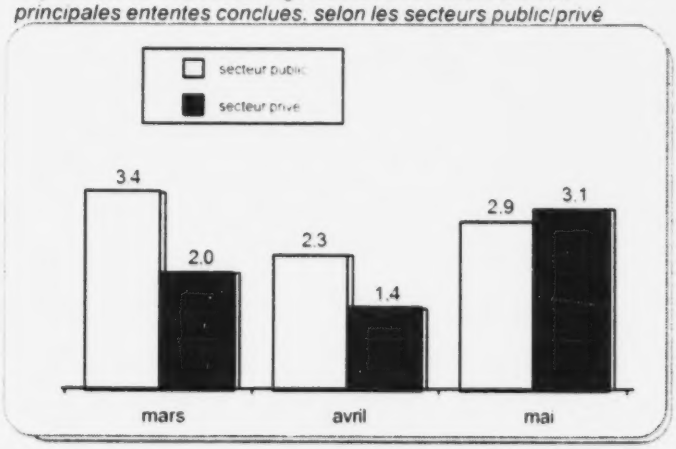

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

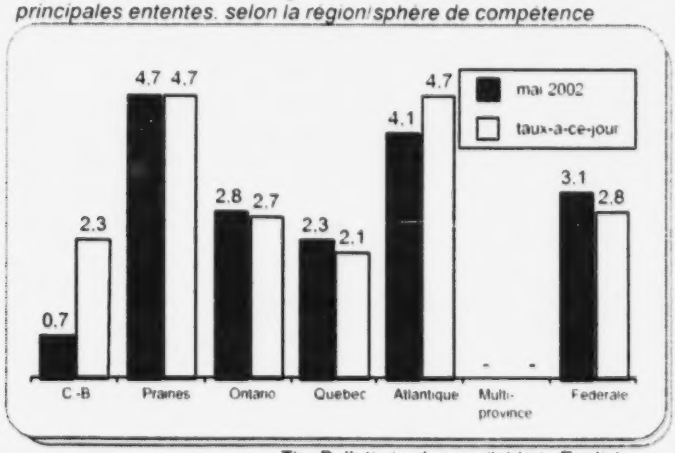

The Bulletin is also available in English.

Les données salariales du mois de mai 2002

Les principales conventions collectives signées en **mai 2002** ont donné lieu à un rajustement moyen du taux de salaire de base de **2,9 %** par année, pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une hausse par rapport à la moyenne de 2,3 % enregistrée durant le mois précédent, mais d'une baisse comparé à la moyenne de 3,1 % affichée pour l'ensemble de l'année 2001. Les données de mai 2002 sont basées sur l'examen de 43 conventions visant 123 430 employés.

Lors des précédentes négociations qui ont eu lieu en mai, la durée moyenne des conventions était de 42 mois et le rajustement salarial s'élevait à 2,3 % en moyenne. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne d'augmentation de 2,9 % enregistrée au cours des ententes courantes, avec une durée moyenne de 30,4 mois.

En mai 2002, la majorité des rajustements salariaux ont été négociés au sein du **secteur public** qui comptait 86 % des conventions visant 90 % des employés. Dans ce secteur, 110 630 employés obtiennent des rajustements de **2,9 %** en moyenne au terme de 37 conventions. Il s'agit d'une hausse par rapport à la moyenne de 2,3 % affichée au cours du mois précédent, mais d'une baisse comparativement à celle de 3,2 % enregistrée pour l'ensemble de l'année 2001.

Dans le **secteur privé**, 12 800 employés reçoivent des augmentations salariales de **3,1 %** en moyenne à l'issue de 6 conventions. Il s'agit d'une hausse comparativement au taux de 1,4 % établi au cours du mois précédent et à celui de 2,9 % enregistré pour l'ensemble de l'année 2001. Les résultats du secteur privé ont été largement influencés par la convention signée par Bombardier Inc. (Canadair), qui a accordé une augmentation de 3,4 % à 7 400 employés de production au Québec.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, la plus grande concentration d'employés se situe en **Ontario** qui enregistre une moyenne d'augmentation de **2,8 %** et compte 40,5 % de l'ensemble des employés. Voici, par ordre d'importance, les autres augmentations salariales enregistrées : les **provinces des Prairies** affichent **4,7 %** d'augmentation dans le cadre de 4 conventions; les **provinces de l'Atlantique**, **4,1 %** (5 conventions); la **sphère de compétence fédérale**, **3,1 %**.

Canada

(2 conventions): le **Québec**, **2,3 %** (19 conventions), et **la Colombie-Britannique**, **0,7 %** (3 conventions).

Si l'on observe les secteurs d'activité, la plus importante concentration d'employés se situe dans le secteur de **l'éducation, de la santé et des services sociaux** qui compte 44,4 % de l'ensemble des employés visés par les conventions signées au cours du mois mai. Dans ce secteur, 54 840 employés reçoivent une augmentation salariale de **3,2 %** en moyenne à l'issue de 28 conventions. La seconde plus grande concentration d'employés se trouve dans le secteur de l'**administration publique** où 49 880 employés obtiennent une augmentation de **2,8 %** en moyenne dans le cadre de 5 conventions. Le secteur de la **fabrication** enregistre la moyenne d'augmentation la plus élevée au taux de **3,2 %** et le secteur des **services publics** affiche la plus faible au taux de **0,7 %**. Nous retrouvons seulement une convention dans les secteurs suivants : le secteur des **loisirs et de l'hôtellerie** affiche une augmentation de **2,7 %** en moyenne; le secteur du **commerce** obtient **2,6 %** et celui de l'**information et de la culture** enregistre une augmentation de **2,2 %** en moyenne.

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

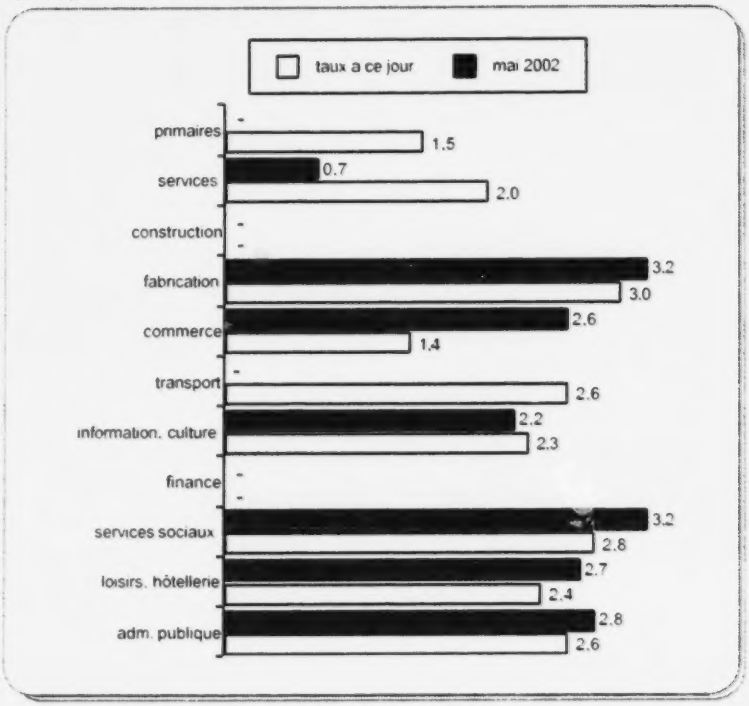

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

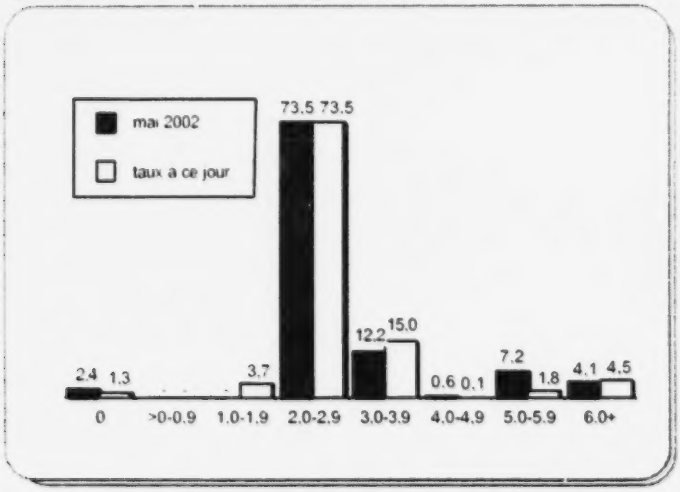

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence

	Conv.	Employés
Provinces de l'Atlantique	5	16 220
Québec	19	38 820
Ontario	10	50 050
Provinces des Prairies	4	12 300
Colombie-Britannique	3	4 130
Multiprovince	-	-
Compétence fédérale	2	1 910

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	1999	2000	2001	2001				2002	Taux à	2002		
				1	2	3	4	1	ce jour	mars	avr	mai
Toutes les industries/compétences												
Rajustements annuels moyens	2.2	2.5	3.1	3.5	2.9	3.4	3.0	2.9	2.6	3.2	2.3	2.9
Sans clause d'IVC	2.0	2.5	3.2	3.8	3.1	3.2	3.1	3.0	2.7	3.3	2.3	3.0
Avec clause d'IVC	3.6	2.3	2.7	2.7	2.1	4.2	2.3	2.1	2.1	1.4	2.0	2.4
Moy. ann. de 1ère année	1.9	2.3	3.4	4.3	3.1	3.7	3.0	2.9	2.8	3.1	2.3	3.8
Sans clause d'IVC	1.7	2.3	3.4	4.4	3.2	3.3	3.2	2.9	2.8	3.4	2.3	3.8
Avec clause d'IVC	3.4	2.4	3.3	3.9	2.5	5.3	0.5	1.5	1.5	0.0	1.7	1.2
Industries												
Primaires	2.3	1.8	2.5	2.0	2.9	2.4	2.3	-	1.5	-	1.5	-
Services publics	1.8	3.5	2.5	2.8	2.0	2.4	2.4	3.3	2.0	3.1	0.0	0.7
Construction	2.0	3.6	3.2	2.8	3.2	3.3	3.5	-	-	-	-	-
Fabrication	3.6	2.6	2.4	1.8	2.8	2.6	2.1	2.7	3.0	3.3	2.8	3.2
Commerce	1.3	1.7	1.6	0.9	2.0	1.7	1.3	1.6	1.4	1.5	0.6	2.6
Transport	2.8	2.4	2.8	2.7	3.1	3.0	2.0	2.4	2.6	-	2.8	-
Information, culture	2.5	2.9	3.2	3.7	3.1	2.8	2.9	3.0	2.3	3.0	1.6	2.2
Finances, services administratifs	2.8	1.8	2.4	2.9	2.3	3.1	1.4	-	-	-	-	-
Education, santé, services sociaux	1.8	2.6	3.4	4.2	2.7	3.8	3.1	3.1	2.8	5.2	2.4	3.2
Loisirs, hôtellerie	2.6	3.0	4.0	3.0	4.3	2.7	-	2.1	2.4	-	-	2.7
Administrations publiques	2.2	2.3	3.0	3.0	3.0	3.0	3.1	2.8	2.6	2.7	2.1	2.8
Secteurs de compétence												
Terre-Neuve-et-Labrador	1.6	3.3	5.0	-	5.0	5.0	5.1	7.5	6.8	7.5	5.0	6.2
Île-du-Prince-Édouard	2.7	2.2	3.1	2.5	-	3.1	3.3	-	3.2	-	-	3.2
Nouvelle-Écosse	2.1	2.2	3.7	2.0	2.4	4.5	3.7	2.5	2.4	2.8	-	2.3
Nouveau-Brunswick	2.4	2.8	3.4	3.9	2.0	3.3	3.6	3.1	2.9	-	2.5	-
Québec	1.6	2.4	2.8	4.0	2.3	2.8	3.4	2.3	2.1	2.0	2.0	2.3
Ontario	2.2	2.6	2.9	3.1	3.0	2.9	2.6	2.7	2.7	2.3	2.7	2.8
Manitoba	2.5	2.6	2.4	1.8	2.7	2.4	3.0	2.7	4.8	1.3	6.1	3.0
Saskatchewan	2.0	3.5	2.9	3.0	3.0	2.8	3.0	3.6	4.4	2.6	1.6	5.3
Alberta	4.0	4.5	5.1	5.8	4.6	5.1	4.4	6.8	5.0	3.6	3.5	4.5
Colombie-Britannique	0.8	1.6	2.7	2.6	1.9	4.0	2.3	2.5	2.3	2.0	0.6	0.7
Multiprovince	2.2	2.7	3.2	3.2	3.2	3.1	4.0	-	-	-	-	-
Compétence fédérale	2.8	2.2	3.0	3.3	3.4	3.6	2.8	2.8	2.8	2.8	2.2	3.1
Secteur public	1.9	2.5	3.2	3.8	2.8	3.5	3.1	3.1	2.7	3.4	2.3	2.9
Secteur privé	2.7	2.4	2.9	2.5	3.0	3.2	2.4	2.0	2.2	2.0	1.4	3.1
Indice des prix à la consom.	1.7	2.7	2.6	3.0	3.6	2.7	1.1	1.5	1.5	1.8	1.7	1.0

Les données de mai sont préliminaires.

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN MAI 2002

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Services publics (3 conventions)	**4 250**	**0,7**	**0,7**	**37,7**	
B.C. Gas Utility Ltd., commis et employés techniques, à l'échelle de la province, C.-B.	620	2.3	1.5	54	2006-09-30
British Columbia Hydro and Power Authority, commis et employés techniques, à l'échelle de la province, C.-B.	3 000	0.0	0.0	36	2005-03-31
Inergi L.P., personnel des services administratifs et de soutien, à l'échelle de la province, Ont.	630	2.4	3.0	30	2004-09-30
Fabrication (4 conventions)	**11 670**	**3,2**	**3,1**	**39,6**	
Bombardier inc. (Canadair), employés d'usine et préposés à l'entretien, St-Laurent, Mirabel, Dorval, Qc	7 400	3.4	3.3	48	2005-11-30
Fishery Products International Limited, employés d'usine et préposés à l'entretien, Bonavista et divers endroits, T.-N.-et-Lab.	2 500	3.0	3.0	12	2002-12-31
Guilde des manufacturiers de vêtements de mode du Québec, production, à l'échelle de la province, Qc	1 100	3.0	3.4	48	2006-05-31
Siemens Westinghouse Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Hamilton, Ont.	670	2.4 *	1.2	36	2005-04-22
Commerce de gros et de détail (1 convention)	**900**	**2.6**	**2,7**	**36**	
Saskatchewan Liquor and Gaming Authority, commis et employés de bureau, à l'échelle de la province, Sask.	900	2.6	2.7	36	2004-03-31
Information et culture (1 convention)	**1 380**	**2,2**	**2,0**	**33**	
Société Radio-Canada, employés de radiodiffusion-télévision, à l'échelle de la province	1 380	2.2	2.0	33	2004-03-28
Éducation, santé et services sociaux (28 conventions)	**54 840**	**3,2**	**4,5**	**21.4**	
Comité patronal de négociation des comm. scolaires anglophones, personnel de soutien, à l'échelle de la province, Qc	590	2.0	2.0	12	2003-06-30
Comité patronal de négociation des comm. scolaires anglophones, personnel de soutien, à l'échelle de la province, Qc	1 180	2.0	2.0	12	2003-06-30
Comité patronal de négociation des comm. scolaires francophones, personnel de soutien, à l'échelle de la province, Qc	4 110	2.0	2.0	12	2003-06-30
Comité patronal de négociation des comm. scolaires francophones, personnel de soutien, à l'échelle de la province, Qc	1 320	2.0	2.0	12	2003-06-30
Comité patronal de négociation secteur santé et services sociaux, commis et employés de bureau, à l'échelle de la province, Qc (11 conventions)	19.630	2.0	2.0	12	2003-06-30
Comité patronal de négociation secteur santé et services sociaux, employés non-médicaux, à l'échelle de la province, Qc	2 890	2.0	2.0	12	2003-06-30
Conseil scolaire du district catholique de l'Est Ontarien, enseignants à l'élémentaire, L'Orignal, Ont.	630	2.2	2.5	36	2004-08-31
Division scolaire no. 1 de Winnipeg, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Winnipeg, Man.	2 900	3.0	3.0	36	2003-06-30
Gouvernement de Terre Neuve et du Labrador, infirmiers(ières), à l'échelle de la province, T.-N.-et-Lab.	5 000	7.8	13.4	36	2004-06-30
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, commis et employés de bureau, à l'échelle de la province, Î.-P.-É.	620	3.2	3.5	36	2005-06-30
Gouvernement du Québec, enseignants de niveau post-secondaire non universitaire, à l'échelle de la province, Qc	600	2.0	2.0	12	2003-06-30
Institut de technologie du sud de l'Alberta, Instructeurs/Charges de cours, Calgary, Alb.	720	4.5	5.0	24	2004-06-30
Nova Scotia Association of Health Organizations, professionnels des soins de santé et de bien-être, à l'échelle de la province, N.-É.	2 800	2.5	2.0	36	2004-03-31
Ottawa-Carleton Catholic District School Board, commis et employés de bureau, Nepean, Ont.	550	5.7	9.5	24	2003-08-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN MAI 2002

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Ottawa-Carleton District School Board, chargés de cours, Nepean, Ont.	610	2.0	2.0	36	2004-08-31
Queen's University, professeurs, Kingston, Ont.	860	2.6	2.7	24	2004-04-30
Saskatchewan Association of Health Organizations, infirmiers(ières), à l'échelle de la province, Sask.	7 780	5.6	11.0	36	2005-03-31
Waterloo Region District School Board, enseignants à l'élémentaire, Kitchener, Ont.	2 050	2.4	2.4	12	2002-08-31
Loisirs, hôtellerie (1 convention)	**510**	**2.7**	**2.0**	**36**	
KFC Canada (B.C. Division), employés de service alimentaire, à l'échelle de la province, C.-B.	510	2.7	2.0	36	2004-06-30
Administration publique (5 conventions)	**49 880**	**2.8**	**3.4**	**37.3**	
Agence canadienne d'inspection des aliments, vétérinaires, à l'échelle du Canada	530	5.4	7.2	36	2003-09-30
Corporation of the City of Brampton, employé(es) d'intérieur & d'extérieur, Brampton, Ont.	550	3.0	3.0	36	2005-03-31
Gouvernement de l'Ontario, agent des services correctionnels, à l'échelle de la province, Ont.	5 500	2.8	3.5	36	2004-12-31
Gouvernement de l'Ontario, tous les groupes, à l'échelle de la province, Ont.	38 000	2.8	3.5	36	2004-12-31
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse, employés des services administratifs, à l'échelle de la province, N.-E.	5 300	2.2	2.0	48	2004-03-31
Conventions avec clause IVC (1 convention)	**670**	**2.4** *	**1.2**	**36**	
Conventions sans clause IVC (42 conventions)	**122 760**	**3.0**	**3.8**	**30.3**	
Toutes les conventions (43 conventions)	**123 430**	**2.9**	**3.8**	**30.4**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2.0 %*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Situation*	Date d' expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	16 200	N/CO/ARB	jan. 01-mai 02
•Agence des douanes et du revenu Canada	IPFPC	9 490	PR	juin 01
•Air Canada	SCFP	4 500	MED	oct. 01
•Postes Canada	maîtres de poste	10 000	N	déc. 01
•CN	divers syndicats	5 230	PR	juin 01
•VIA	FIL	500	MED	déc. 00
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	enseignants	10 600	CO	déc. 01
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SCFP (éducation)	1 600	N	fév.02
•Aliant Telecom inc. (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 500	N	divers
•Agence de sécurité de l'est du Québec	Métallos	8 020	N	juin 02
•Stelco (Ont.)	Métallos	4 000	N	juil. 02
•Ville de Toronto	SCFP/pompiers	28 720	LEG/CO	divers
•Hôpitaux de l'Ontario	PAIRO/SEFPO	7 300	N	mars 02
•Int'l Truck and Engine Corp. of Canada (Navistar Int'l)	TCA	2 100	AT	juin 02
•Regional Health Auth. of Manitoba	SEGM/SCFP	13 400	N	mars/avr. 02
•Gouvernement de la Saskatchewan	enseignants	12 150	CO	août 02
•Health Authorities of Alberta	divers syndicats	18 140	N	mars 02
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	16 710	N	déc. 00
•Alcan Smelters and Chemicals (C.-B.)	TCA	1 350	N	juil. 02
•Gouvernement du Nunavut	enseignants	640	N	juin 02

Situation* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPAB	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail	LEG	accord législatif

Petites, moyennes et grandes unités de négociation: données pour les cinq premiers mois de 2002 (taux à ce jour)

Au cours des cinq premiers mois de l'année 2002, 212 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 61 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 96 conventions dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 55 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés et plus).

De janvier à mai, le rajustement global du taux de salaire de base s'élève à 2,6 % en moyenne, comparativement à la moyenne de 3,1 % enregistrée pour l'ensemble de l'année 2001. Le secteur public enregistre un rajustement global de 2,7 %, supérieur à celui du secteur privé qui affiche 2,3 % en moyenne.

Les **petites unités** de négociation enregistrent une augmentation moyenne de 2,8 % dans l'ensemble et un rajustement de 3,0 % en moyenne au sein du secteur public, comparé au secteur privé qui affiche 2,8 % de rajustement.

Les **unités de taille moyenne** enregistrent un rajustement global de 2,6 %, avec une moyenne de 2,6 % pour le secteur public et de 2,4 % pour le secteur privé.

Les **grandes unités** de négociation font état d'un rajustement global de 2,7 % en moyenne. Le secteur public enregistre 2,7 %, un taux supérieur à celui du secteur privé qui affiche 2,1 %.

Selon les données de mai 2002

Règlements salariaux selon la taille des unités de négociation, taux à ce jour 2002

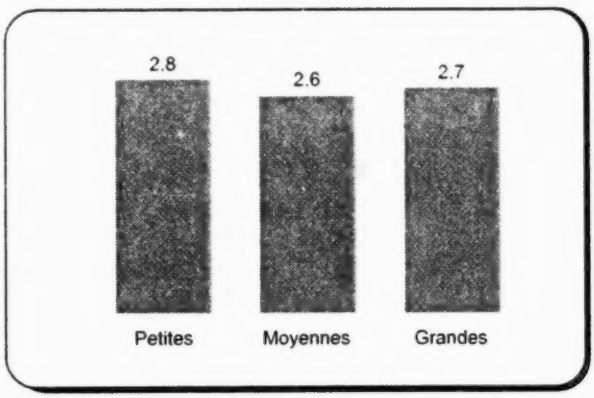

Règlements salariaux selon la taille des unités de négociation et par secteurs public et privé, taux à ce jour 2002

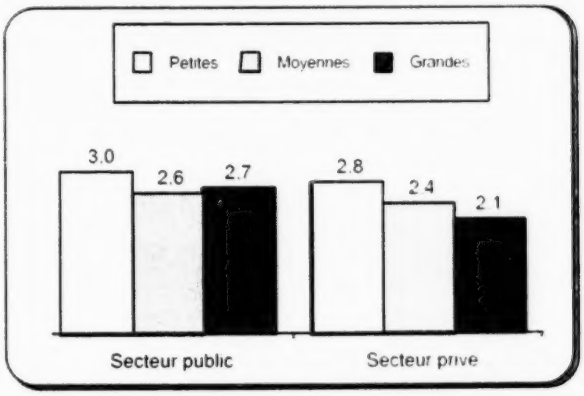

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN MAI 2002

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Industries primaires (1 convention)	**310**	**2,3**	**0,5**	**72**	
Cambior, La Mine Doyon, mineurs, Rouyn-Noranda, Qc	310	2,3 *	0,5	72	2006-11-30
Construction (1 convention)	**350**	**3,0**	**3,0**	**24**	
Electrical Contractors Association of New Brunswick Inc., électriciens, à l'échelle de la province, N.-B.	350	3,0	3,0	24	2003-12-31
Fabrication (2 conventions)	**390**	**2,8**	**2,4**	**53,2**	
Bonneville Portes et Fenêtres (div. du Groupe Bocenor inc.), employés d'usine et préposés à l'entretien, Ste-Marie-de-Beauce, Qc	280	2,8	2,0	60	2007-01-31
Owens-Corning Canada Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Edmonton, Alb.	110	3,0	3,5	36	2004-07-31
Transport (1 convention)	**130**	**2,0**	**2,0**	**36**	
Pacific Transit Cooperative, chauffeurs de taxi, Vancouver, C.-B.	130	2,0	2,0	36	2004-09-30
Éducation, santé, services sociaux (3 conventions)	**760**	**3,4**	**4,4**	**31,3**	
Catholic Children's Aid Society of Toronto, professionnels des soins de santé et de bien-être, Toronto, Ont.	300	3,0	3,0	24	2004-03-31
Division scolaire no. 11 Lord Selkirk, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Selkirk, Man.	330	3,0	3,0	36	2003-06-30
Extendicare (Canada) Inc., infirmiers(ières), Regina, Sask.	130	5,6	11,0	36	2005-03-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la negociation collective et sur les reglements salariaux presentes dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activite et toutes les sphères de competence au Canada. La Direction suit l'evolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'oeuvre syndiquee et 20 % de la main-d'oeuvre salariee non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de negociation sont divisees en grandes unites (2 000 employes et plus) et en unites de taille moyenne (500 à 1 999 employes).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unites de negociation introduites en janvier 2000 concerne un echantillon d'unites composees de 100 à 499 travailleurs, reparties dans tous les secteurs d'activite et spheres de competence. Le taux d'echantillonnage de ces unites est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur prive, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes spheres de competence à 1 sur 2 dans les petites spheres. Toutes les unites de la sphere de competence federale constituees de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1 1), et le taux d'echantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unites qui comptent entre 100 et 199 employes.

Rajustements des taux de base : le « taux de base » qui est utilise dans tous les calculs est le taux de salaire de la categorie la plus faiblement remuneree dans le groupe de negociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifies. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la duree de la convention dans les ententes conclues au cours de la periode indiquee. La moyenne est une ponderation de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touches. Le rajustement comprend les paiements d'indemnite de vie chere (IVC) fondes sur un taux d'inflation projete de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* presentent et publient des donnees provenant des secteurs restructures dans le cadre du Systeme de classification des industries de l'Amerique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un systeme de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des definitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois economies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basees sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupees pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et prive sont definis selon les caracteristiques des employeurs, les termes « unites institutionnelles » ou « entites » etant employes conformement à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientele au 1-800-567-6806
Region d'Ottawa-Hull (819) 997-3117
Courriel : wid-imt *a* hrdc-drhc.gc.ca

Publie en vertu de l'autorisation du ministre du Travail, Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2002. Tous droits reserves. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la presente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnetique, reproduction electronique, mecanique, photographique, ou autres, ou de l'emmagasiner dans un systeme de recouvrement, sans l'autorisation ecrite prealable du ministre du Travail.
ISBN 1186-6632 N de catalogue L12-20-1F

M57

NUMBER

NUMÉRO

8

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
tel. (416) 362-5211
[illegible] 1-800-387-2689
Fax (416) 362-6161
[illegible]romedia.on.ca

Développement des ressources humaines Canada
Human Resources Development Canada

Information sur les milieux de travail
Workplace Information

Règlements salariaux

Août 2002
Volume 13, numéro 8

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

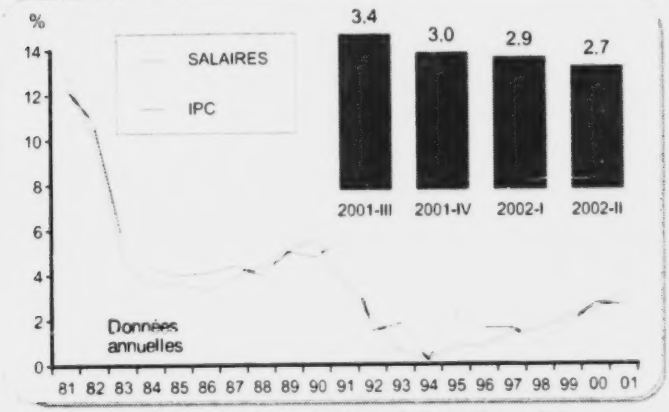

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

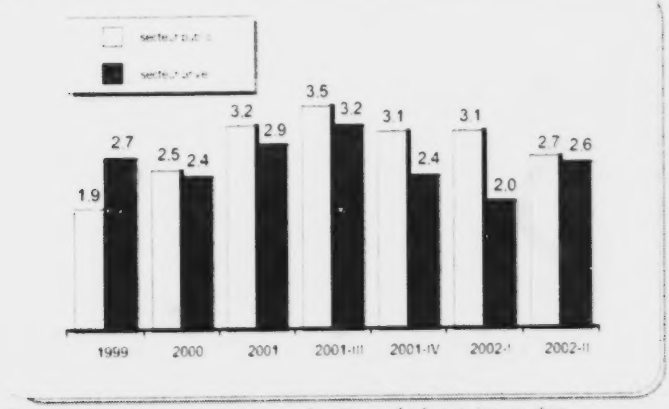

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

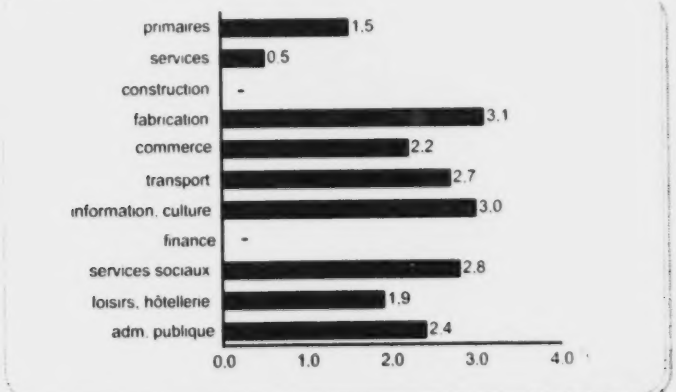

The Bulletin is also available in English.

Les données salariales du deuxième trimestre de 2002

Les principales conventions collectives signées au cours du **deuxième trimestre 2002** ont donné lieu à une augmentation moyenne du taux de salaire de base de **2,7 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 2,9 % enregistrée durant le trimestre précédent et celle de 3,1 % affichée pour l'ensemble de l'année 2001. Les données du deuxième trimestre 2002 sont basées sur l'examen de 120 conventions visant 442 275 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée des conventions était de 44 mois et le rajustement salarial s'élevait à 2,3 % en moyenne, comparativement au taux de 2,7 % établi au cours des ententes courantes, la durée moyenne des conventions étant de 21,6 mois.

Durant la première moitié de l'année 2002, 645 955 employés obtiennent 2,7 % d'augmentation dans le cadre de 178 conventions.

Au cours du deuxième trimestre 2002, la majorité des rajustements a été négociée au sein du **secteur public** qui représente 82,5 % des conventions visant 90,1 % des employés. Dans ce secteur, 398 665 employés obtiennent des rajustements de **2,7 %** en moyenne à l'issue de 99 conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport au taux de 3,1 % enregistré au cours du trimestre précédent et celui de 3,2 % affiché pour l'ensemble de l'année 2001. Un grand nombre de conventions (50 au total) a été signé dans le secteur public au Québec où 256 350 employés reçoivent une augmentation de 2,0 % en moyenne. Il s'agit d'une baisse comparativement au taux de 2,2 % enregistré lors des négociations de 2000. Les conventions signées dans le secteur public au Québec ont influencé à la baisse la moyenne des rajustements au cours du deuxième trimestre; hormis ces dernières, les autres conventions conclues dans ce secteur accordent des augmentations de 3,8 % en moyenne.

Dans le **secteur privé**, 43 610 employés reçoivent une augmentation de **2,6 %** en moyenne dans le cadre de 21 conventions. Il s'agit d'une hausse par rapport au taux de 2,0 % enregistré au cours du premier trimestre, mais d'une baisse comparativement à celui de 2,9 % affiché pour l'ensemble de l'année 2001.

Le secteur de **l'éducation, de la santé et des services sociaux** compte la plus forte concentration d'employés.

(suite à la page 4)

Canada

Les données salariales du mois de juin 2002

Les principales conventions collectives signées en **juin 2002** ont donné lieu à un rajustement moyen du taux de salaire de base de **3,8 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une hausse par rapport à la moyenne de 2,9 % établie au cours du mois de mai et celle de 3,1 % enregistrée pour l'ensemble de l'année 2001. Les données de juin 2002 sont basées sur l'examen de 24 conventions visant 50 685 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée moyenne des conventions était de 34 mois et le rajustement salarial s'élevait à 2,3 % en moyenne, comparativement aux ententes courantes qui établissent un taux de 3,8 % et une durée moyenne de 24 mois pour les conventions.

La hausse relative des rajustements salariaux en juin est due en partie aux quatre conventions signées dans le secteur de l'éducation de l'Alberta où 12 450 employés (le quart des employés visés) obtiennent une augmentation de 6,8 % en moyenne.

Au cours du mois de juin, le **secteur public** enregistre une augmentation salariale de **4,5 %**, soit une moyenne supérieure à celle du **secteur privé** qui affiche **2,8 %**. Les données globales du secteur public concernent 30 155 employés visés par 16 conventions. Les augmentations salariales enregistrées en juin se situent entre un faible taux de 1,7 % accordé à 2 400 employés municipaux du secteur culturel et récréatif de la Ville d'Ottawa, et un taux substantiel de 6,8 % dont bénéficient 12 450 employés des conseils scolaires de l'Alberta au terme de quatre conventions. Par ailleurs, le secteur privé compte huit conventions visant 20 530 employés. Les augmentations salariales vont de 1,6 % pour 1 200 employés du service à la clientèle d'Air Canada Jazz à 4,2 % accordé à 500 employés de DDM Plastics Inc. en Ontario. En outre, 12 140 employés de bureau de Bell Canada obtiennent des augmentations de 3,2 % en moyenne.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, voici les rajustements observés durant le mois de juin 2002 : les provinces des Prairies enregistrent les rajustements les plus élevés au taux de 6,4 % (Alberta, 6,8 %); les provinces de l'Atlantique affichent 3,4 % d'augmentation en moyenne (y compris la convention signée par les formateurs au niveau collégial de Terre-Neuve-et-Labrador (5,0 %); la sphère de compétence fédérale enregistre une augmentation salariale de 3,0 % en moyenne. Les moyennes d'augmentations concernant les autres sphères de compétence sont présentées dans le tableau de droite.

Evolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

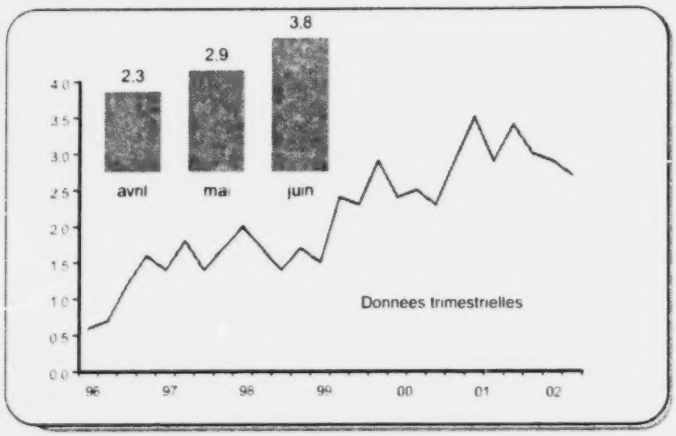

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

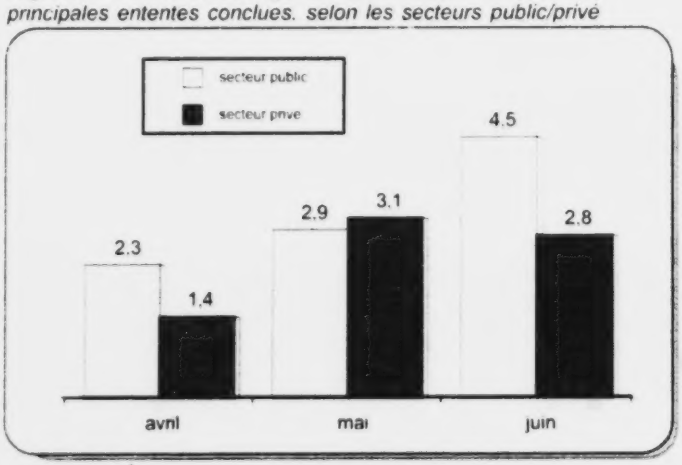

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

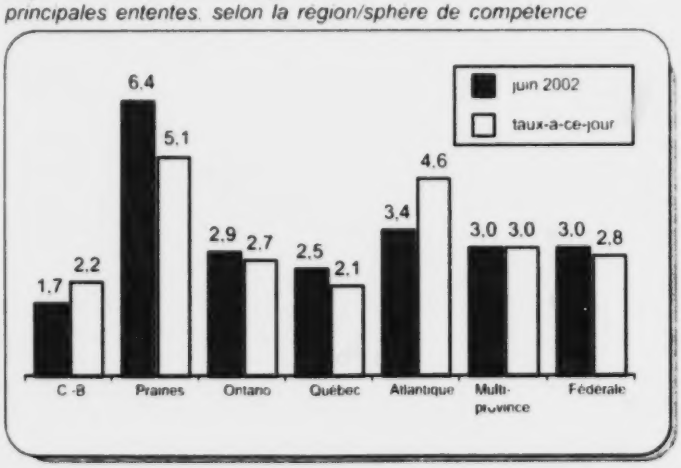

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

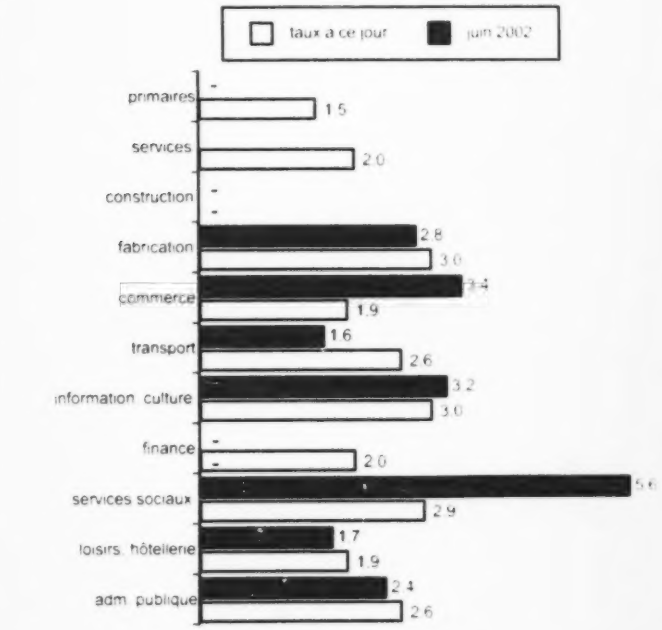

Si l'on observe les secteurs d'activité, la plus forte concentration d'employés se trouve dans le secteur de **l'éducation, de la santé et des services sociaux** où 18 350 employés (36,2 % de l'ensemble) obtiennent la moyenne d'augmentation la plus élevée au taux de **5,6 %** dans le cadre de 11 conventions. Le secteur de **l'information et de la culture** compte la deuxième concentration d'employés en importance. En effet, 12 140 employés de Bell Canada reçoivent une augmentation salariale de 3,2 % en moyenne au terme d'une seule convention. Le secteur du **commerce** enregistre la troisième augmentation en importance au taux de **3,4 %** et celui du **transport** affiche la plus faible augmentation avec **1,6 %** en moyenne. Le secteur de **l'administration publique** enregistre un gain salarial de **2,4 %** et celui de la **fabrication** affiche une augmentation de **2,8 %** en moyenne.

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

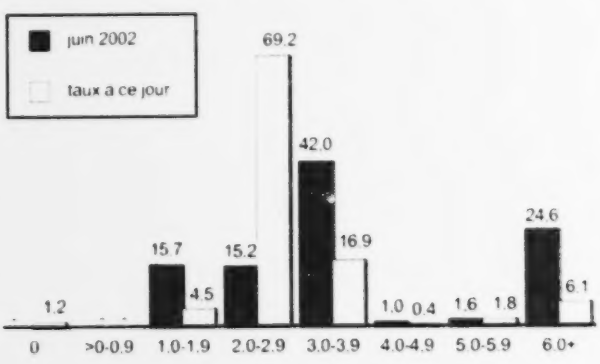

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence

	Conv	Employés
Provinces de l'Atlantique	2	1 820
Québec	2	1 640
Ontario	10	12 930
Provinces des Prairies	5	11 750
Colombie-Britannique	1	3 500
Multiprovince	1	1 200
Compétence fédérale	3	11 845

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÉGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	1999	2000	2001	2001		2002		2002			Taux à
				3	4	1	2	avr	mai	juin	ce jour
Toutes les Industries/compétences											
Rajustements annuels moyens	2.2	2.5	3.1	3.4	3.0	2.9	2.7	2.3	2.9	3.8	2.7
Sans clause d'IVC	2.0	2.5	3.2	3.2	3.1	3.0	2.7	2.3	2.9	3.8	2.7
Avec clause d'IVC	3.6	2.3	2.7	4.2	2.3	2.1	2.4	2.0	2.4	4.2	2.2
Moy. ann. de 1ere annee	1.9	2.3	3.4	3.7	3.0	2.9	3.0	2.3	3.7	4.6	2.9
Sans clause d'IVC	1.7	2.3	3.4	3.3	3.2	2.9	3.0	2.3	3.7	4.6	3.0
Avec clause d'IVC	3.4	2.4	3.3	5.3	0.5	1.5	2.0	1.7	1.2	4.4	1.6
Industries											
Primaires	2.3	1.8	2.5	2.4	2.3	-	1.5	1.5	-	-	1.5
Services publics	1.8	3.5	2.5	2.4	2.4	3.3	0.5	0.0	0.7	-	2.0
Construction	2.0	3.6	3.2	3.3	3.4	-	-	-	-	-	-
Fabrication	3.6	2.6	2.4	2.6	2.1	2.7	3.1	2.8	3.2	2.8	3.0
Commerce	1.3	1.7	1.6	1.7	1.3	1.6	2.2	0.6	2.6	3.4	1.9
Transport	2.8	2.4	2.8	3.0	2.0	2.4	2.7	2.8	-	1.6	2.6
Information, culture	2.5	2.9	3.2	2.8	2.9	3.0	3.0	1.6	2.2	3.2	3.0
Finance, services administratifs	2.8	1.8	2.4	3.1	1.4	2.0	-	-	-	-	2.0
Education, santé, services sociaux	1.8	2.6	3.4	3.8	3.1	3.1	2.8	2.4	3.2	5.6	2.9
Loisirs, hôtellerie	2.6	3.0	4.0	2.7	-	2.1	1.9	-	2.7	1.7	1.9
Administration publique	2.2	2.3	3.0	3.0	3.1	2.8	2.4	2.1	2.8	2.4	2.6
Sphères de compétence											
Terre-Neuve-et-Labrador	1.6	3.3	5.0	5.0	5.1	7.5	6.0	5.0	6.2	5.0	6.7
Île-du-Prince-Édouard	2.7	2.2	3.1	3.1	3.3	-	3.2	-	3.2	-	3.2
Nouvelle-Écosse	2.1	2.2	3.7	4.5	3.7	2.5	2.3	-	2.3	-	2.4
Nouveau-Brunswick	2.4	2.8	3.4	3.3	3.6	3.1	2.3	2.5	-	2.0	2.7
Québec	1.6	2.4	2.8	2.8	3.4	2.3	2.1	2.0	2.3	2.5	2.1
Ontario	2.2	2.6	2.9	2.9	2.6	2.7	2.8	2.7	2.8	2.9	2.7
Manitoba	2.5	2.6	2.4	2.4	3.0	2.8	5.4	6.1	3.0	2.5	4.7
Saskatchewan	2.0	3.5	2.9	2.8	3.0	3.6	4.7	1.6	5.3	-	4.4
Alberta	4.0	4.5	5.1	5.1	4.4	6.8	6.1	3.5	4.5	6.8	6.2
Colombie-Britannique	0.8	1.6	2.7	4.0	2.3	2.5	1.0	0.6	0.7	1.7	2.2
Multiprovince	2.2	2.7	3.1	3.1	4.0	-	3.0	-	-	3.0	3.0
Compétence fédérale	2.8	2.2	3.0	3.6	2.8	2.8	2.9	2.2	3.1	3.0	2.8
Secteur public	1.9	2.5	3.2	3.5	3.1	3.1	2.7	2.3	2.9	4.5	2.8
Secteur privé	2.7	2.4	2.9	3.2	2.4	2.0	2.6	1.4	3.1	2.8	2.3
Indice des prix à la consom.	1.7	2.7	2.6	2.7	1.1	1.5	1.3	1.7	1.0	1.3	1.4

Les données de juin sont préliminaires

(suite de la page 1)

à savoir 60,6 % des employés visés par les conventions signées au cours du second trimestre. Dans ce secteur, 268 010 employés obtiennent une augmentation de **2,8 %** à l'issue de 76 conventions. La deuxième plus importante concentration d'employés, soit 25 % de l'ensemble, se trouve dans **l'administration publique** où 110 660 employés reçoivent **2,4 %** d'augmentation en moyenne dans le cadre de 15 conventions. Le secteur de la **fabrication** enregistre la plus importante moyenne d'augmentation au taux de **3,1 %**. Le secteur des **services publics** affiche la plus faible moyenne d'augmentation dans le cadre de quatre conventions qui accordent à 5 630 employés un rajustement de **0,5 %** en moyenne. Les autres augmentations ont été enregistrées dans les secteurs de **l'information et de la culture** qui affiche **3,0 %** et celui du **transport** qui obtient une moyenne de **2,7 %** au cours du second trimestre 2002.

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN JUIN 2002

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Fabrication (4 conventions)	**2 545**	**2,8**	**2,6**	**41,1**	
Connors Bros., Limited, employés d'usine et préposés à l'entretien, comté de Charlotte, N.-B.	1 000	2,0	1,0	36	2004-12-31
DDM Plastics Inc., employés des services et préposés à l'entretien, Tillsonburg, Ont.	500	4,2 *	4,4	36	2005-07-31
Monnaie royale canadienne, production, Ottawa et Winnipeg	505	2,0	2,0	36	2004-12-31
Olymel Société en Commandite, production, Magog, Qc	540	3,6	4,3	60	2007-04-30
Commerce de gros et de détail (3 conventions)	**6 250**	**3,4**	**3,7**	**36**	
Fenwick Automotive Products, production, Toronto, Ont.	800	3,6	3,5	36	2005-02-28
Sav-A-Centre, Div. of The Great Atlantic & Pacific Co. of Canada, commis de détail, Cobourg, Ont.	850	1,9	1,9	36	2004-10-10
Société des alcools de l'Ontario, commis et employés de bureau, à l'échelle de la province, Ont.	4 600	3,7	4,0	36	2005-03-31
Transport (1 convention)	**1 200**	**1,6**	**0,0**	**36**	
Air Canada Jazz, service à la clientèle, à l'échelle du réseau	1 200	1,6	0,0	36	2005-06-30
Information et culture (1 convention)	**12 140**	**3,2**	**3,5**	**36**	
Bell Canada, commis et employés de bureau, Ontario et Québec	12 140	3,2	3,5	36	2005-05-31
Éducation, santé et services sociaux (11 conventions)	**18 350**	**5,6**	**7,9**	**24,7**	
Bluewater District School Board, enseignants au secondaire, Chesley, Ont.	550	2,2	2,2	12	2002-08-31
Bluewater District School Board, enseignants à l'élémentaire, Chesley, Ont.	780	2,7	2,7	12	2002-08-30
Conseil des commissaires des écoles de Calgary, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Calgary, Alb.	5 940	6,8	10,2	24	2003-08-31
Conseil des commissaires des écoles du district no. 7, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Edmonton, Alb.	4 780	6,8	10,2	24	2003-08-31
Conseil des commissaires des écoles de la division no. 41, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Rocky View, Alb.	780	6,8	10,2	24	2003-08-31
Division scolaire no. 1 de Winnipeg, commis et employés de bureau, Winnipeg, Man.	1 300	2,5	2,5	48	2005-07-01
Elk Island Public Schools Regional Division No. 14, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Elk Island, Alb.	950	6,8	10,2	24	2003-08-31
Gouvernement de Terre Neuve et Labrador et College of North Atlantic, instructeurs/charges de cours, T.-N.-et-Lab.	820	5,0	5,0	36	2004-08-31
Grand Erie District School Board, enseignants à l'élémentaire, Brantford, Ont.	1 030	2,8	2,8	12	2002-08-31
Toronto Catholic District School Board, services éducationnels, Toronto, Ont.	840	2,5	3,0	24	2003-08-31
Windsor-Essex Catholic District School Board, enseignants au secondaire, Windsor, Ont.	580	2,6	2,8	24	2004-08-31
Loisirs et hôtellerie (1 convention)	**3 500**	**1,7**	**1,0**	**48**	
Hospitality Industrial Relations, personnel hôtelier ou de restaurant, à l'échelle de la province, C.-B.	3 500	1,7	1,0	48	2006-05-31
Administration publique (3 conventions)	**6 700**	**2,4**	**1,8**	**32,1**	
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, employés de bureau et techniciens, à l'échelle du territoire, T.N.-O.	3 200	3,0	3,0	36	2005-03-31
Gouvernement du Québec, ingénieurs, à l'échelle de la prov., Qc	1 100	2,0	2,0	12	2003-06-30
Ville d'Ottawa, employés des services récréatifs, Ottawa, Ont.	2 400	1,7	0,0	36	2003-12-31
Conventions avec clause IVC (1 convention)	**500**	**4,2 ***	**4,4**	**36**	
Conventions sans clause IVC (23 conventions)	**50 185**	**3,8**	**4,6**	**32,4**	
Toutes les conventions (24 conventions)	**50 685**	**3,8**	**4,6**	**32,5**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Situation*	Date d' expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	21 180	N/CO/ARB	jan. 01-sept. 02
•Air Canada	SCFP	4 500	MED	oct. 01
•Postes Canada	maîtres de poste	10 000	N	déc. 01
•VIA	FIL	500	MED	déc. 00
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	enseignants	10 600	CO	déc. 01
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SCFP (éducation)	1 600	N	fév.02
•Aliant Telecom inc. (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 500	N	divers
•Agence de sécurité de l'est du Québec	Métallos	8 020	PR	juin 02
•Ville de Toronto	SCFP/pompiers	29 910	ARB	divers
•Université de Toronto	divers syndicats	5 140	N	juin 02
•Hôpitaux de l'Ontario	PAIRO/SEFPO	7 300	N	mars 02
•Regional Health Auth. of Manitoba	SEGM/SCFP	13 400	PR/N	mars/avr. 02
•INCO (Manitoba)	Métallos	1 050	N	sept. 02
•Gouvernement de la Saskatchewan	enseignants	12 150	CO	août 02
•Health Authorities of Alberta	divers syndicats	18 140	N/MED	mars 02
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	16 710	N	déc. 00
•Gouvernement du Nunavut	enseignants	640	N	juin 02

Situation*

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPAB	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail	LEG	accord législatif

Données enregistrées au cours du second trimestre 2002 par les petites, moyennes et grandes unités de négociation

Au cours du **deuxième trimestre 2002**, 158 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 38 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 74 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 46 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés et plus). Ces conventions ont donné lieu à un rajustement global du taux de salaire de base de 2,7 % en moyenne. Il s'agit d'une hausse de 0,1 point de pourcentage compare au premier trimestre de l'année 2002. Le **secteur public** enregistre un rajustement global de **2,7 %**, comparativement au taux de **2,5 %** affiché par le **secteur privé**.

Les **petites unités** de négociation enregistrent une augmentation de **2.6 %** en moyenne. Il s'agit d'une légère hausse par rapport à la moyenne de 2,5 % affichée au cours du premier trimestre de 2002 mais la moyenne observée depuis le début de l'année se maintient à 2,6 %. Plus de la moitié des employés (54,7 %), visés par 55,3 % des conventions obtiennent entre 2,0 et 2,9 % de rajustement salarial. Par ailleurs, 30,4 % d'employés touchés par 21,1 % des conventions reçoivent des rajustements allant de 3,0 à 3,9 %. Le **secteur public** enregistre une augmentation de **2.8 %** en moyenne, comparativement aux taux de 2,5 et 2,6 % affichés au cours des trimestres précédents. Le **secteur privé** obtient des rajustements moins élevés, soit **2,4 %**, par rapport aux rajustements de 2,5 et 2,4 % affichés pendant les trimestres précédents.

Les **unités moyennes** enregistrent une augmentation de **2.5 %** en moyenne, et compare à celle de 3,0 % affichée au cours du premier trimestre, le plus faible rajustement depuis le premier trimestre de l'année 2000. La grande majorité des employés (71,4 %), visés par 68,9 % des conventions, obtient entre 2,0 et 2,9 % de rajustements. Aussi, 9,5 % des employés touchés par 12,2 % des conventions se trouvent dans la categorie de 4,0 % et plus. Dans le **secteur public**, les conventions donnent lieu à une augmentation de **2.5 %** en moyenne. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 3,0 % enregistrée au cours des trois trimestres précédents, mais d'une légère hausse comparativement au taux de **2,4 %** affiché par le **secteur privé**.

Les **grandes unités** de negociation enregistrent une augmentation de **2.7 %** en moyenne. Il s'agit d'une legere baisse par rapport à la moyenne de 2,9 % affichée pendant le premier trimestre et du plus faible resultat obtenu depuis le troisième trimestre de l'année 2000. La majorité des employés (75,3 %), visés par 60,9 % des conventions reçoit entre 2,0 et 2,9 % de rajustements salariaux, tandis que 11,5 % des employés touchés par 17,4 % des conventions obtiennent entre 3,0 et 3,9 % de rajustements. Le **secteur public** enregistre une augmentation de **2.7 %** en moyenne, inférieure à celle affichée au cours des six trimestres précédents, mais il s'agit d'une légère hausse par rapport au rajustement de **2.5 %** enregistré par le **secteur privé**.

Rajustements salariaux du deuxième trimestre, en pourcentage et selon la taille des unités de négociations

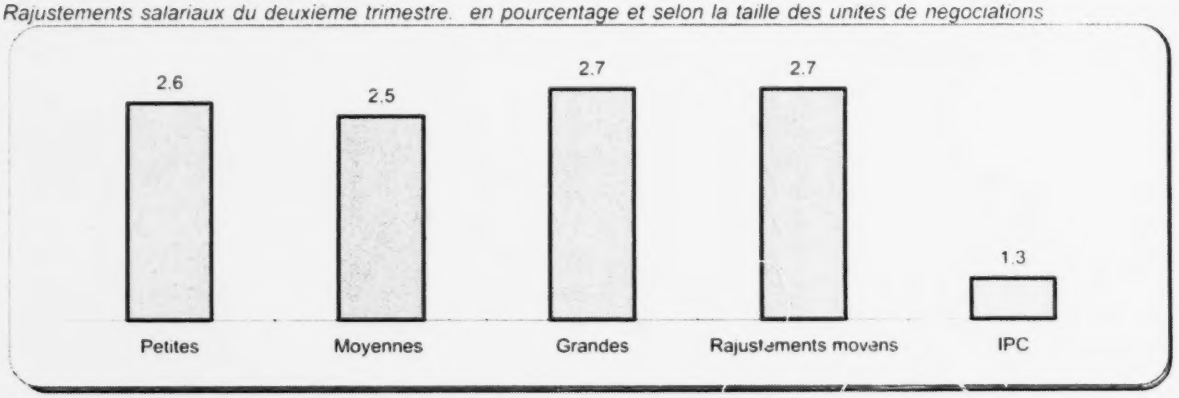

Rajustements salariaux du deuxième trimestre, en pourcentage et par secteurs public et privé

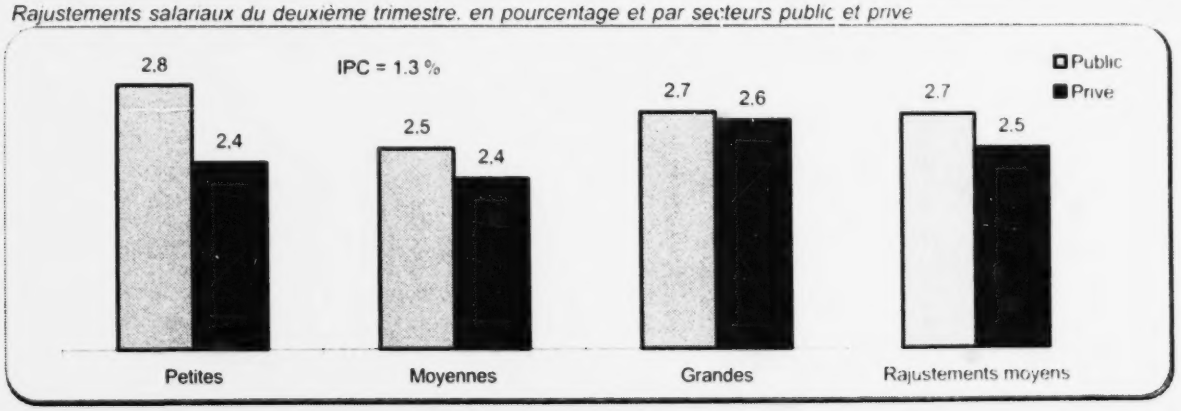

Rajustements salariaux du deuxième trimestre, en pourcentage et par région/sphère de compétence

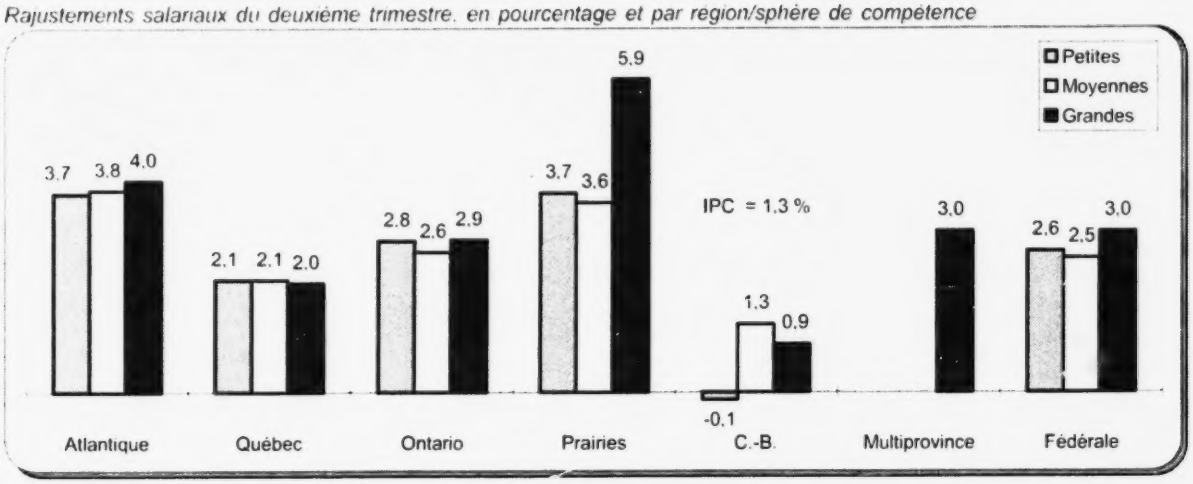

Rajustements salariaux du deuxième trimestre, en pourcentage et par industrie

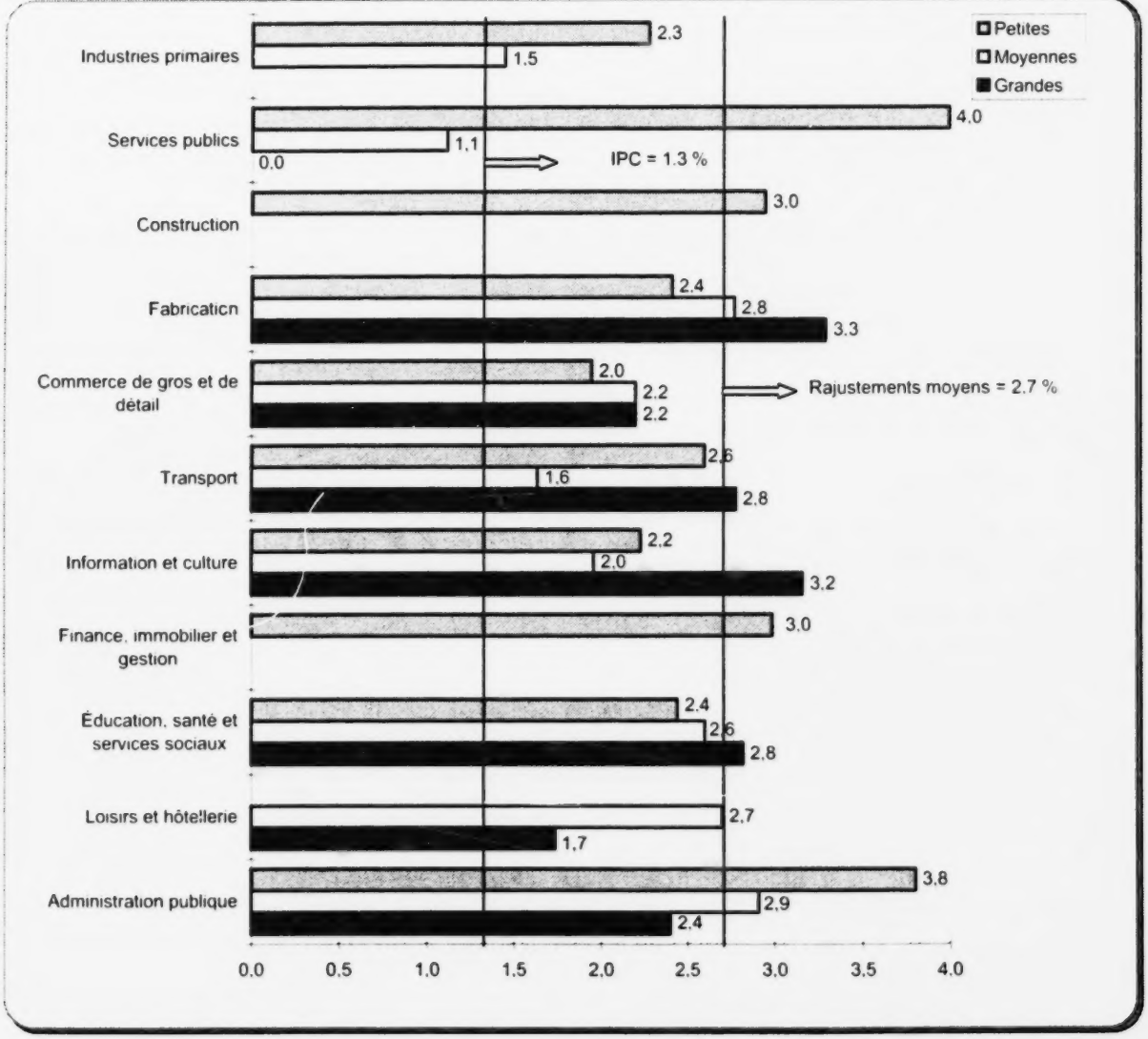

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN JUIN 2002

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Services publics (1 convention)					
TransAlta Utilities Corporation, employés d'usine et préposés à l'entretien, à l'échelle de la province, Alb.	480	4.0	4.0	24	2003-12-31
Fabrication (3 conventions)					
Freshwater Fish Marketing Corporation, employés d'usine et préposés à l'entretien, à l'échelle de la province, Man.	250	2.5	2.6	36	2005-04-30
Simplot Canada Limited, employés d'usine et préposés à l'entretien, Brandon, Man.	190	1.2	0.0	36	2005-06-30
Volvo Motor Graders Limited, employés rémunérés à l'heure, Goderich, Ont.	450	2.5	2.5	36	2005-06-30
Commerce de gros et de détail (1 convention)					
Supérieur Propane, camionneurs, Longueuil, Qc	140	2.0	1.8	48	2005-04-30
Transport (1 convention)					
Transport Thibodeau inc., camionneurs, à l'échelle de la prov., Qc	240	1.9 *	3.3	60	2006-12-31
Finance, immobiliers et gestion (1 convention)					
Canadian Standards Association, Operating as CSA International, employés des services administratifs, Rexdale, Ont.	380	3.0	3.0	24	2004-06-18
Éducation, santé et services sociaux (2 conventions)					
Hotel-Dieu Grace Hospital, commis et employés de bureau, Windsor, Ont.	230	2.8	2.5	36	2004-03-31
Timmins & District Hospital, commis et employés de bureau, Timmins, Ont.	300	3.0	3.1	36	2005-03-31
Administration publique (2 conventions)					
Board of Police Commissioners of the City fo Saskatoon, agents de police, Saskatoon, Sask.	370	5.3	6.1	30	2004-03-31
Ville de Calgary, employés para-médicaux techniques, Calgary, Alb.	350	3.2	3.5	24	2003-12-28

* *Conventions prevoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2.0 %*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'œuvre syndiquée et 20 % de la main-d'œuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1 1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Hull (819) 997-3117
Courriel : wid-imt@hrdc-drhc.gc.ca

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail, Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2002 Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.

NUMBER

NUMÉRO

9

micromedia
a division of CCH Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
tel. (416) 362-5211
toll free 1-800-387-2689
fax (416) 362-6161
email info@micromedia.on.ca

Développement des ressources humaines Canada
Human Resources Development Canada

Information sur les milieux de travail
Workplace Information

Règlements salariaux

Septembre 2002
Volume 13, numéro 9

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

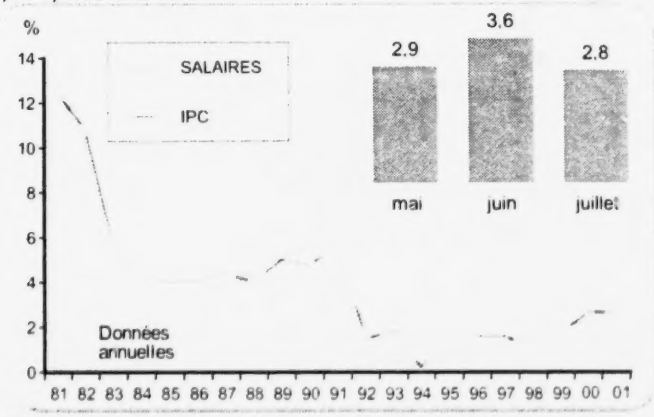

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

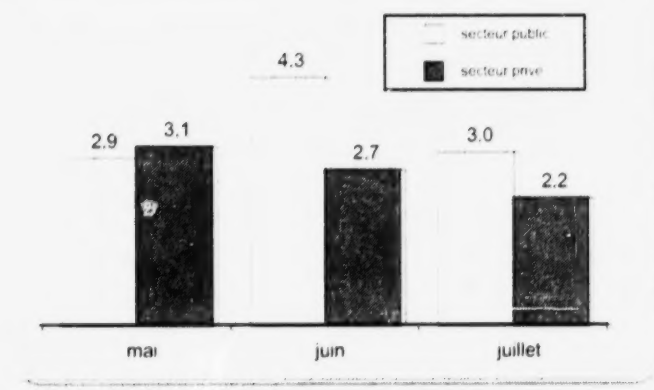

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

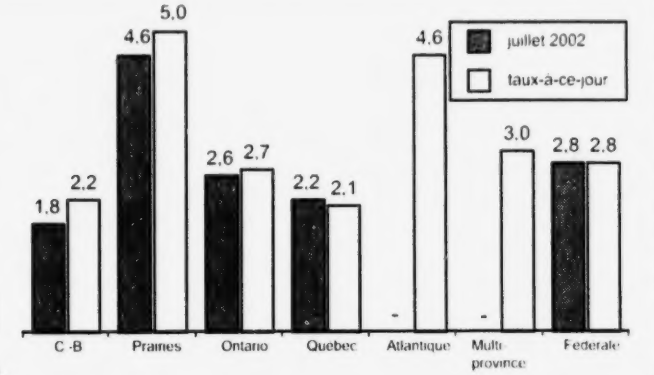

The Bulletin is also available in English

Les données salariales du mois de juillet 2002

Les principales conventions collectives ratifiées en **juillet 2002** ont donné lieu à une augmentation moyenne du taux du salaire de base de **2,8 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 3,6 % enregistrée au cours du mois précédent ainsi que celle de 3,1 % affichée pour l'ensemble de l'année 2001. Les résultats de juillet 2002 sont basés sur l'examen de 32 conventions visant 67 850 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée moyenne des conventions était de 40 mois et le rajustement salarial s'élevait à 2,2 % en moyenne comparativement au taux de 2,8 % affiché au cours des conventions courantes, la durée des conventions étant de 33,5 mois en moyenne.

Au cours des sept premiers mois de l'année 2002 (janvier à juillet), 723 105 employés obtiennent des augmentations salariales de 2,7 % en moyenne à l'issue de 220 conventions.

En juillet 2002, la majorité des rajustements ont été négociés au sein du **secteur public** qui compte 65,6 % des conventions visant 74,1 % des employés. Dans ce secteur, 50 260 employés reçoivent des rajustements de **3,0 %** en moyenne dans le cadre de 21 conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport au taux de 4,3 % enregistré en juin et celui de 3,2 % affiché pour l'ensemble de l'année 2001.

Dans le **secteur privé**, 17 590 employés obtiennent des augmentations de **2,2 %** en moyenne au terme de 11 conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 2,7 % enregistrée au cours du mois de juin et celle de 3,0 % affichée pour l'ensemble de l'année 2001.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, les gains les plus élevés sont enregistrés dans les provinces des Prairies où 8 780 employés obtiennent un taux de 4,6 % dans le cadre de 5 conventions. Ces résultats sont dus en grande partie aux 3 conventions signées dans le secteur de l'éducation de l'Alberta qui accordent une moyenne de 6,0 %, et à la convention signée au Manitoba par Boeing of Canada Ltd. qui donne lieu à une augmentation de 4,8 %. La Colombie-Britannique affiche les rajustements les plus faibles au taux de 1,8 % en moyenne. L'Ontario enregistre des rajustements de 2,6 % en moyenne et le Québec, 2,2 %. Dans la sphère de compétence fédérale, 15 880 employés reçoivent des augmentations de 2,8 % en moyenne à l'issue de 3 conventions.

Canada

Si l'on observe les secteurs d'activité, la plus importante concentration d'employés se situe dans le secteur de l'**administration publique** qui compte 43,6 % des employés visés par les conventions ratifiées en juillet. Dans ce secteur, 29 580 employés obtiennent des augmentations de **2,6 %** dans le cadre de 10 conventions. La seconde concentration d'employés en importance se trouve dans le **secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux** où 17 080 employés reçoivent des gains salariaux de **3,3 %** au terme de 9 conventions. Le secteur du **transport** enregistre la moyenne d'augmentation la plus élevée au taux de **5,4 %**, et le secteur de la **fabrication** affiche la moyenne la plus faible au taux de **2,2 %**. Les secteurs de l'**information et de la culture** et celui des **loisirs et de l'hôtellerie** enregistrent des gains salariaux de **2,9 %** en moyenne. Le secteur des **services publics** affiche des augmentations de **2,5 %** en moyenne et celui du **commerce** enregistre **2,3 %** d'augmentation en moyenne.

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

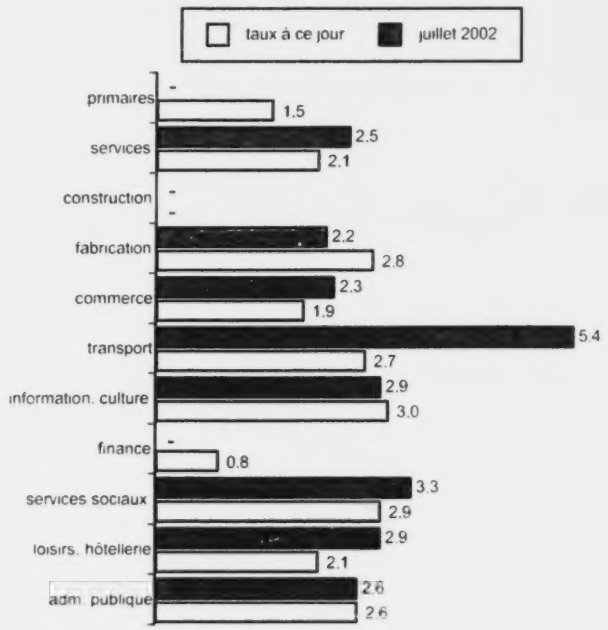

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

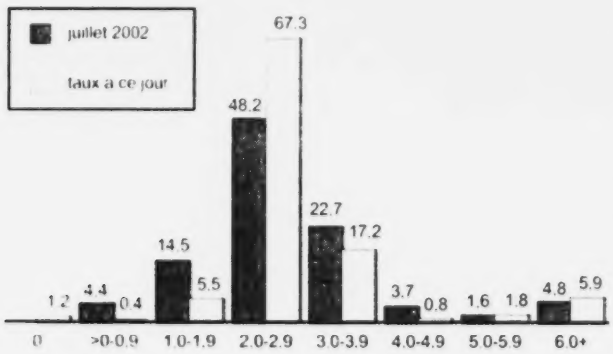

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence

	Conv	Employés
Provinces de l'Atlantique	-	-
Québec	4	8 450
Ontario	15	26 450
Provinces des Prairies	5	8 780
Colombie-Britannique	5	8 290
Multiprovince	-	-
Compétence fédérale	3	15 880

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	1999	2000	2001	2001		2002		Taux à	2002		
				3	4	1	2	ce jour	mai	juin	juil
Toutes les industries/compétences											
Rajustements annuels moyens	2.2	2.5	3.1	3.4	3.0	2.9	2.6	2.7	2.9	3.6	2.8
Sans clause d'IVC	2.0	2.5	3.2	3.2	3.0	2.9	2.6	2.7	2.9	3.6	2.9
Avec clause d'IVC	3.6	2.3	2.7	4.2	2.3	2.1	2.4	2.1	2.4	4.2	2.0
Moy. ann. de 1ère année	1.9	2.3	3.4	3.7	3.0	2.9	2.9	2.9	3.7	4.2	3.1
Sans clause d'IVC	1.7	2.3	3.4	3.3	3.2	2.9	2.9	3.0	3.7	4.2	3.3
Avec clause d'IVC	3.4	2.4	3.3	5.4	0.6	1.5	2.0	1.6	1.1	4.4	1.6
Industries											
Primaires	2.3	1.8	2.5	2.4	2.3	-	1.5	1.5	-	-	-
Services publics	1.8	3.5	2.5	2.4	2.4	3.3	0.7	2.1	0.7	-	2.5
Construction	2.0	3.6	3.2	3.3	3.4	-	-	-	-	-	-
Fabrication	3.6	2.6	2.4	2.7	2.0	2.7	3.1	2.8	3.2	2.7	2.2
Commerce	1.3	1.7	1.6	1.7	1.3	1.6	2.2	1.9	2.6	3.4	2.3
Transport	2.8	2.4	2.8	3.0	2.0	2.4	2.7	2.7	-	1.6	5.4
Information, culture	2.5	2.9	3.2	2.8	2.9	3.0	3.0	3.0	2.2	3.2	2.9
Finance, services administratifs	2.8	1.8	2.4	3.1	1.4	2.0	0.0	0.8	-	0.0	-
Education, santé, services sociaux	1.8	2.6	3.3	3.8	3.1	3.1	2.8	2.9	3.2	5.4	3.3
Loisirs, hôtellerie	2.6	3.0	4.0	2.7	-	2.1	1.9	2.1	2.7	1.7	2.9
Administration publique	2.2	2.3	3.0	3.0	3.1	2.8	2.4	2.6	2.8	2.3	2.6
Secteurs de compétence											
Terre-Neuve et Labrador	1.6	3.3	5.0	5.0	5.1	7.5	6.0	6.7	6.2	5.0	-
île-du-Prince-Édouard	2.7	2.2	3.1	3.1	3.3	-	3.2	3.2	3.2	-	-
Nouvelle-Écosse	2.1	2.2	3.7	4.5	3.7	2.5	2.3	2.4	2.3	-	-
Nouveau-Brunswick	2.4	2.8	3.4	3.3	3.6	3.1	2.3	2.7	-	2.0	-
Québec	1.6	2.4	2.8	2.8	3.2	2.3	2.1	2.1	2.3	2.4	2.2
Ontario	2.2	2.6	2.9	2.9	2.6	2.7	2.8	2.7	2.8	2.8	2.6
Manitoba	2.5	2.6	2.4	2.4	3.0	2.8	5.4	4.7	3.0	2.5	4.8
Saskatchewan	2.0	3.5	2.9	2.8	3.0	3.6	4.7	4.4	5.3	-	-
Alberta	4.0	4.5	5.1	5.1	4.4	6.8	6.1	5.7	4.5	6.8	4.6
Colombie-Britannique	0.8	1.6	2.7	4.0	2.3	2.5	1.0	2.2	0.7	1.7	1.8
Multiprovince	2.2	2.7	3.1	3.1	4.0	-	3.0	3.0	-	3.0	-
Compétence fédérale	2.8	2.2	3.0	3.6	2.8	2.8	2.8	2.8	3.1	2.8	2.8
Secteur public	1.9	2.5	3.2	3.5	3.1	3.0	2.7	2.8	2.9	4.3	3.0
Secteur privé	2.7	2.4	3.0	3.2	2.4	2.0	2.5	2.3	3.1	2.7	2.2
Indice des prix à la consom.	1.7	2.7	2.6	2.7	1.1	1.5	1.3	1.5	1.0	1.3	2.1

Les données de juillet sont préliminaires

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN JUILLET 2002

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (jj-mm-aaaa)
Services publics (1 convention)	**2 800**	**2,5**	**3,0**	**24**	
Hydro-Québec, scientifiques et autres professionnels, à l'échelle de la province, Qc	2 800	2.5	3.0	24	31/12/2003
Fabrication (5 conventions)	**8 620**	**2,2**	**1,8**	**43,5**	
Boeing Canada Technology Ltd., employés d'usine et préposés à l'entretien, Winnipeg, Man.	700	4.8 *	5.1	36	10/07/2005
Iris Manufacturiers Bas Inc., production, Montréal, Qc	2 000	3.0	2.6	48	21/02/2006
Navistar International Corporation Canada, production, Chatham, Ont.	600	0.8 *	0.0	24	31/05/2004
Société d'électrolyse et de chimie Alcan ltée, employés d'usine et préposés à l'entretien, Kitimat, C.-B.	1 320	2.6 *	3.0	36	23/07/2005
Stelco Inc., production, Hamilton, Ont.	4 000	1.5 *	0.7	48	31/07/2006
Commerce de gros et de détail (2 conventions)	**3 850**	**2,3**	**0,5**	**36**	
Association des employeurs de l'industrie de l'automobile inc., employés rémunérés à l'heure, Montréal, Qc	850	2.2	2.0	36	15/07/2005
Calgary Co-operative Association Limited, commis de détail, Calgary, Alb.	3 000	2.3	0.0	36	17/07/2004
Transport (1 conventions)	**1 100**	**5,4**	**11,6**	**36**	
Gouvernement du Canada, techniciens en électronique, à l'échelle du Canada	1 100	5.4	11.6	36	31/08/2004
Information et culture (2 conventions)	**3 520**	**2,9**	**2,9**	**36**	
Pacific Newspapers Group Inc., (div. Southam Inc.), empl. de la presse écrite, Vancouver, C.-B.	1 020	2.6	2.5	36	30/11/2004
Toronto Public Library Board, bibliothécaires, Toronto, Ont.	2 500	3.0	3.0	36	31/12/2004
Éducation, santé et services sociaux (9 conventions)	**17 080**	**3,3**	**4,2**	**26,3**	
Canadian Blood Services Centres, service de santé non-professionnels, London, Ont.	850	3.0	4.0	48	31/03/2005
Catholic District School Board of Eastern Ontario, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Smiths Falls, Ont.	850	2.9	3.0	24	31/08/2004
Chinook's Edge School Division No. 73, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Red Deer, Alb.	640	6.8	10.2	24	31/08/2003
Conseil des écoles catholiques séparées de Calgary district no. 1, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Calgary, Alb.	2 640	6.8	10.2	24	31/08/2003
Gouvernement du Québec, comité de coordination patronal, techniciens ambulanciers, à l'échelle de la province, Qc	2 800	1.3	2.0	18	31/12/2003
Halton Catholic District School Board, enseignants à l'élémentaire, Burlington, Ont.	950	3.8	5,1	24	31/08/2004

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2.0 %.*

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN JUILLET 2002

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (jj-mm-aaaa)
Post-Secondary Employers' Association, personnel de soutien, à l'échelle de la province, C.-B.	3 050	1.9	2.4	15	30/06/2002
The Canadian Red Cross Society, service de santé non-professionnels, comté d'Essex, Ont.	3 500	2.0	2.0	36	31/03/2005
Université de l'Alberta, professeurs, Edmonton, Alb.	1 800	4.5	4.0	36	30/06/2005
Loisirs et hôtellerie (2 conventions)	**1 300**	**2.9**	**3.0**	**43.1**	
Legacy Hotels Corporation (Royal York Hotel), personnel hôtelier ou de restaurant, Toronto, Ont.	800	2.8	3.0	40	15/07/2005
Westin Harbour Castle, personnel hôtelier ou de restaurant, Toronto Métropolitain, Ont.	500	3.0	3.0	48	31/05/2006
Administration publique (10 conventions)	**29 580**	**2.6**	**2.9**	**34.5**	
Canada Customs and Revenue Agency, vérificateurs, à l'échelle du Canada	10 000	2.6	2.8	30	21/12/2003
Commission des accidents de travail de la Colombie-Britannique, commis et employés de bureau, à l'échelle de la province, C.-B.	2 400	0.7	2.0	36	31/03/2005
Conseil des commissaires de police de Toronto, agents de police, Toronto, Ont.	5 000	3.5	3.5	36	31/12/2004
Conseil des commissaires de police de Toronto, commis et employés de bureau, Toronto, Ont.	900	3.5	3.5	36	31/12/2004
Conseil des commissaires de police du Toronto, cadets de police, Toronto, Ont.	1 000	3.5	3.5	36	31/12/2004
Hamilton Police Services, agents de police, Hamilton, Ont.	990	3.0	2.9	36	31/12/2002
Municipalité régionale de Niagara, commis et employés de bureau, région de Niagara, Ont.	710	3.0	3.0	36	31/12/2004
Parcs Canada, personnel des services administratifs et programmation, à l'échelle du Canada	4 780	2.6	3.2	39	04/08/2003
Ville de Prince George, employés d'extérieur, Prince George, C.-B.	500	2.3	2.0	36	31/12/2004
Workplace Safety & Insurance Board, commis et employés de bureau, à l'échelle de la province, Ont.	3 300	2.1	2.3	36	31/03/2005
Conventions avec clause IVC (4 conventions)	**6 620**	**2.0 ***	**1.6**	**42.2**	
Conventions sans clause IVC (28 conventions)	**61 230**	**2.9**	**3.3**	**32.5**	
Toutes les conventions (32 conventions)	**67 850**	**2.8**	**3.1**	**33.5**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2.0 %.*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d' expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	21 180	N/CO/ARB	jan 01-sept 02
•Air Canada	SCFP	4 500	MED	oct 01
•Postes Canada	maîtres de poste	10 000	N	dec 01
•VIA	FIL	500	MED	dec 00
•Gouvernement de la Nouvelle-Ecosse	enseignants	10 600	CO	dec 01
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SCFP (education)	1 600	N	fév 02
•Aliant Telecom inc (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 500	N	divers
•Agence de sécurité de l'est du Québec	Métallos	8 020	PR	juin 02
•Ville de Toronto	SCFP	20 970	ARB	dec 02
•Université de Toronto	divers syndicats	5 140	N	juin 02
•Conseil scolaire du district de Toronto	divers syndicats	20 220	N	août 02
•Hôpitaux de l'Ontario	PAIRO/SEFPO	7 300	N	mars 02
•Falconbridge	TCA	750	N	sept 02
•Regional Health Auth of Manitoba	SEGM/SCFP	13 400	N/MED	mars/avr 02
•INCO (Manitoba)	Métallos	1 050	N	sept 02
•Gouvernement de la Saskatchewan	enseignants	12 150	CO	août 02
•Health Authorities of Alberta	divers syndicats	18 140	N/MED	mars 02
•TELUS (C -B et Alb.)	TWU	16 710	N	dec 00
•Gouvernement du Nunavut	enseignants	640	N	juin 02
•General Motors, Ford, DaimlerChrysler	TCA	46 000	N	sept 02

Statut*

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPAB	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail	LEG	accord législatif

Données enregistrées par les petites, moyennes et grandes unités de négociation depuis janvier 2002

Depuis le début de l'année **2002**, 311 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 91 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 143 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 77 conventions dans les grandes unités de négociation (2000 employés et plus). Ces conventions ont donné lieu à un rajustement global du taux de salaire de base de 2,8 % en moyenne. Le **secteur public** enregistre un rajustement global de **2,8 %**, comparé au **secteur privé** qui affiche un taux de **2,4 %**.

Les **petites unités** de négociation enregistrent une augmentation de **2,9 %** en moyenne. Le **secteur public** affiche une augmentation de **3,2 %** en moyenne. Il s'agit d'un taux plus élevé que celui du **secteur privé** qui enregistre **2,5 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, la moyenne des augmentations se situe entre le taux de **4,5 %** enregistré dans les provinces des **Prairies** et celui de **1,6 %** affiché par la **Colombie-Britannique**. Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur de la **construction** affiche la moyenne d'augmentation la plus élevée, soit **4,7 %**, à l'issue de 2 conventions, tandis que le **secteur primaire** enregistre l'augmentation la plus faible au taux de **1,4 %**.

Les **unités moyennes** enregistrent une augmentation de **2,7 %** en moyenne. Le **secteur public** affiche une augmentation de **2,8 %** en moyenne, supérieure à celle du **secteur privé** qui enregistre **2,4 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les provinces des **Prairies** enregistrent la moyenne d'augmentation la plus élevée au taux de **4,0 %**, et la **Colombie-Britannique** affiche la moyenne la plus faible, soit **1,9 %**. Si l'on considère les secteurs d'activité, celui de l'**administration publique** enregistre la plus importante moyenne d'augmentation au taux de **3,1 %**, tandis que le **secteur des finances, de l'immobilier et de la gestion des services** affiche la plus faible augmentation, soit **0,8 %**.

Les **grandes unités** de négociation enregistrent une augmentation de **2,7 %** en moyenne. Le **secteur public** affiche une augmentation salariale de **2,8 %** en moyenne. Il s'agit d'une légère hausse par rapport à la moyenne de **2,6 %** enregistrée par le **secteur privé**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, comme dans les petites et moyennes unités de négociation, ce sont les provinces des **Prairies** qui enregistrent la moyenne d'augmentation la plus élevée au taux de **5,6 %**, tandis que le **Québec** affiche la plus faible augmentation, soit **2,1 %**. Si l'on observe les secteurs d'activité, celui de l'**information** et de la **culture** enregistre la plus forte augmentation salariale au taux de **3,1 %** dans le cadre de 2 conventions visant 14 040 employés, tandis que le secteur du **commerce de gros et de détail** fait état de la plus faible augmentation, à savoir **1,8 %**.

Rajustements salariaux depuis janvier 2002, en pourcentage et selon la taille des unités de négociations

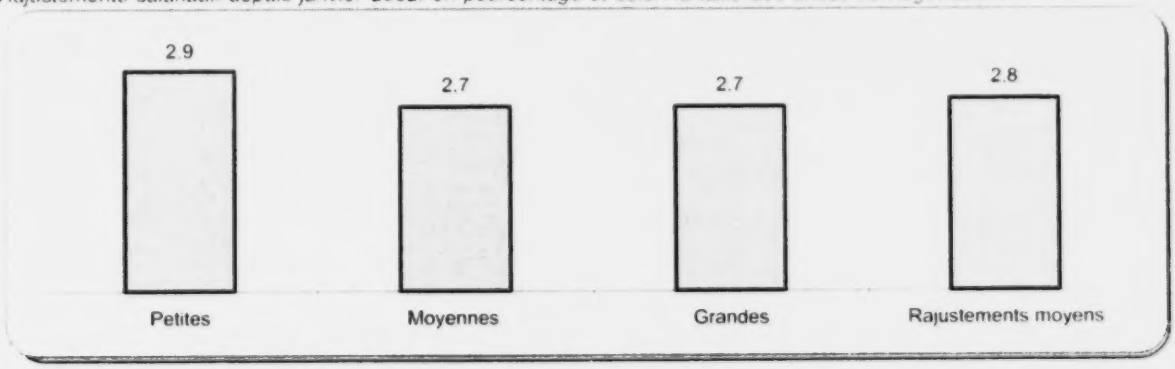

Rajustements salariaux depuis janvier 2002, en pourcentage et par secteurs public et privé

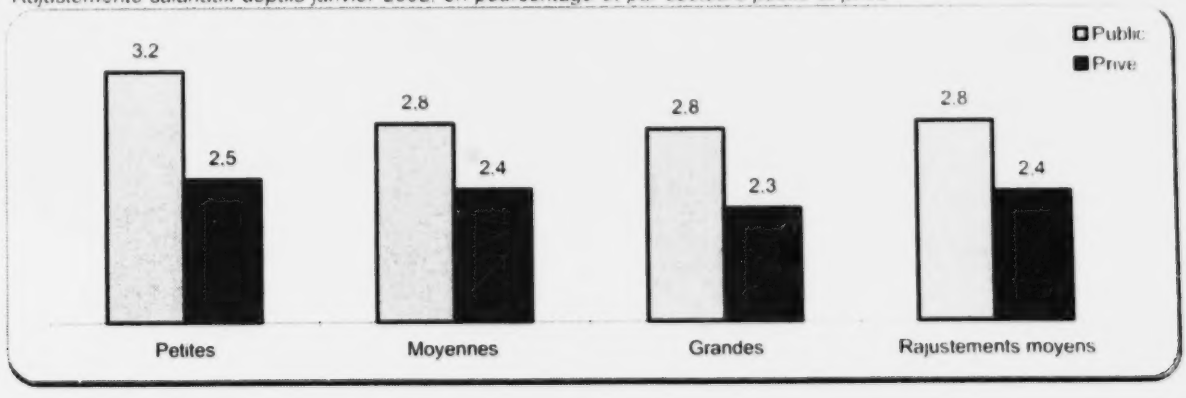

Rajustements salariaux depuis janvier 2002, en pourcentage et par région/sphère de compétence

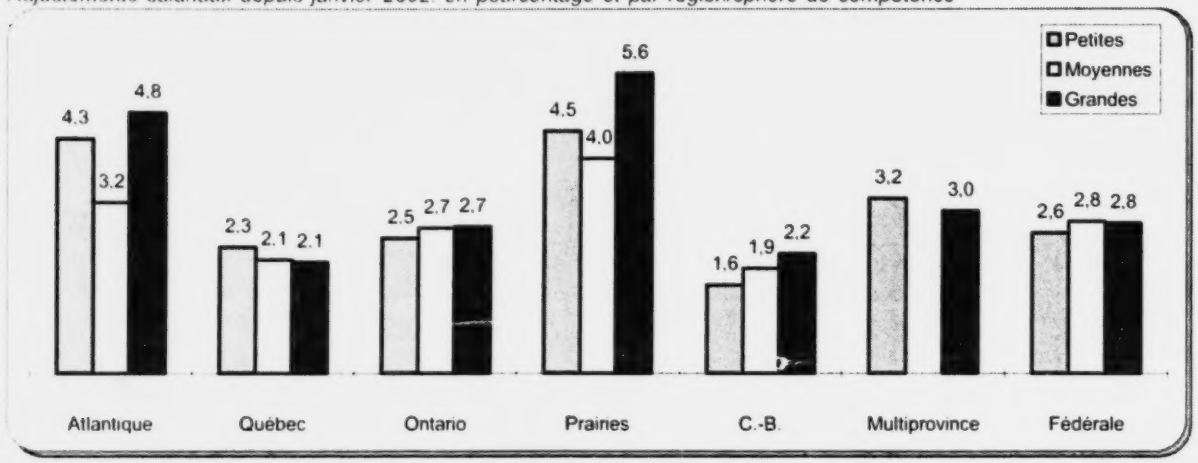

Rajustements salariaux depuis janvier 2002, en pourcentage et par industrie

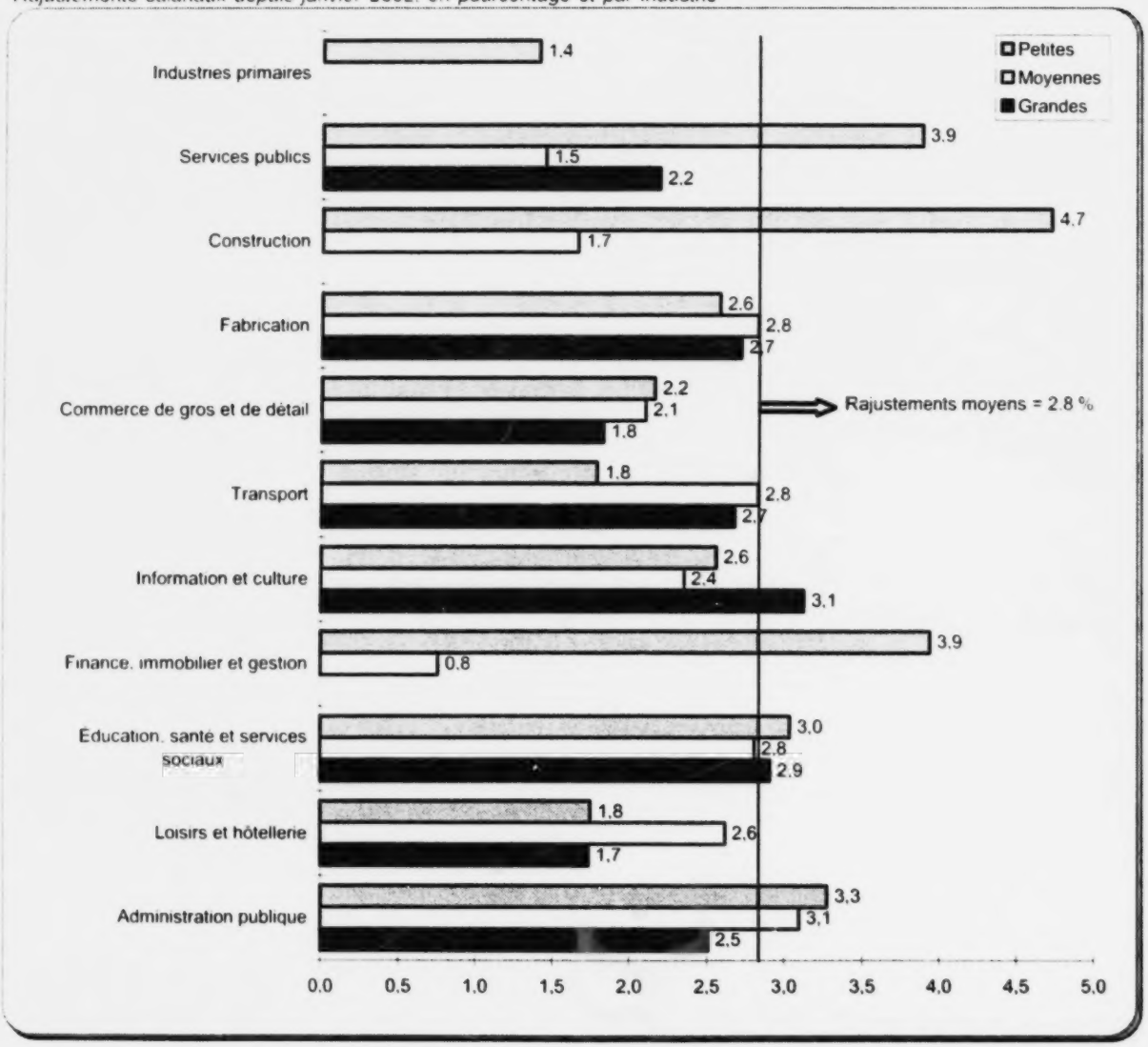

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN JUILLET 2002

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (jj-mm-aaaa)
Construction (1 convention)	**100**				
Association of Commercial & Industrial Contractors of P.E.I., plombiers et tuyauteurs, à l'échelle de la province, Î.-P.-É.	100	3.0	3.0	60	28/02/2007
Fabrication (2 conventions)	**480**				
Carmeuse Lime (Beachville) Limited, opérateurs de machines lourdes, Ingersoll, Ont.	130	1.5*	1.2	48	31/03/2006
L-3 Communications, Spar Aerospace Limited, préposés à l'entretien d'aéronefs, Edmonton, Alb.	350	3.0	3.0	24	31/03/2004
Transport (1 convention)	**230**				
Imperial Parking Limited, préposés au stationnement, Toronto Métropolitain, Ont.	230	1.5	1.5	36	31/05/2005
Information et culture (2 conventions)	**600**				
Northwestel Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, à l'échelle du territoire	380	4.0	4.0	36	31/12/2004
Société du Musée des sciences et de la technologie du Canada, personnel de musée, Ottawa, Ont.	220	3.2	3.2	12	31/03/2003
Finance, immobiliers et gestion (1 convention)	**290**				
Serco Facilities Management Inc., personnel des services administratifs et de soutien, Goose Bay, T.-N.-et-Labrador	290	3.2	6.1	69	31/03/2008
Éducation, santé et services sociaux (7 conventions)	**1 740**				
Board of Trustees of Grande Prairie Public School District 2357, personnel de soutien, Grande Prairie, Alb.	160	3.3	3.5	24	31/08/2003
Holland Christian Homes Inc., service de santé non-professionnels, Brampton, Ont.	230	2.9	2.5	36	30/06/2005
Hotel-Dieu Grace Hospital, commis et employés de bureau, Windsor, Ont	230	2.8	2.5	36	31/03/2004
Living Waters CRD No 42, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Whitecourt, Alb.	140	6.8	10.2	24	31/08/2003
Livingstone Range School Division No. 68, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Claresholm, Alb	290	6.8	10.2	24	31/08/2003
Peace Wapiti Regional Division No. 33, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Grande Prairie, Alb.	360	6.8	10.2	24	31/08/2003
Université de Lethbridge, commis et employés de bureau, Lethbridge, Alb.	330	4.0	4.0	24	30/06/2004
Loisirs et hôtellerie (1 convention)	**140**				
Cara Operations (Alberta) Limited (airline services div.), personnel hôtelier ou de restaurant, Nisku, Alb.	140	2.0	1.5	36	25/07/2005
Administration publique (2 conventions)	**370**				
Bureau du surintendant des institutions financières, employés professionnels, Ottawa, Ont.	270	2.8	2.9	24	31/12/2003
Workplace Health, Safety & Compensation Commission, commis et employés de bureau, à l'échelle de la province, N.-B.	100	2.8	3.0	36	31/12/2004

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'œuvre syndiquée et 20 % de la main-d'œuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1:1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Hull (819) 997-3117
Courriel : wid-imt@hrdc-drhc.gc.ca

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail, Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2002. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.

NUMBER

NUMÉRO

10

microcimedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
tel. (416) 362-5211
[illegible] 1-800-387-2689
Fax (416) 362-6161
[illegible]@micromedia.on.ca

Développement des ressources humaines Canada
Human Resources Development Canada

Information sur les milieux de travail
Workplace Information

Règlements salariaux

Octobre 2002
Volume 13, numéro 10

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

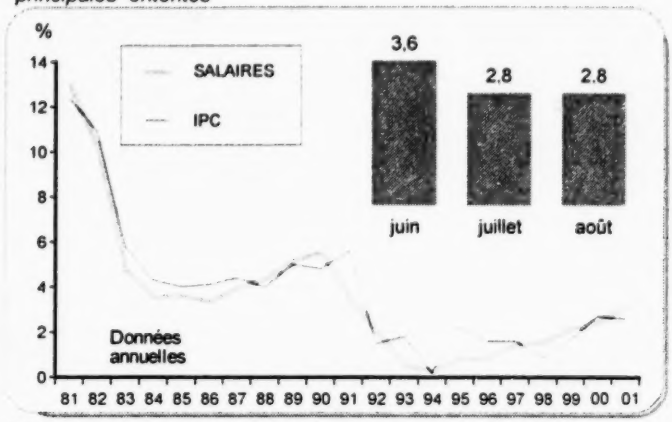

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

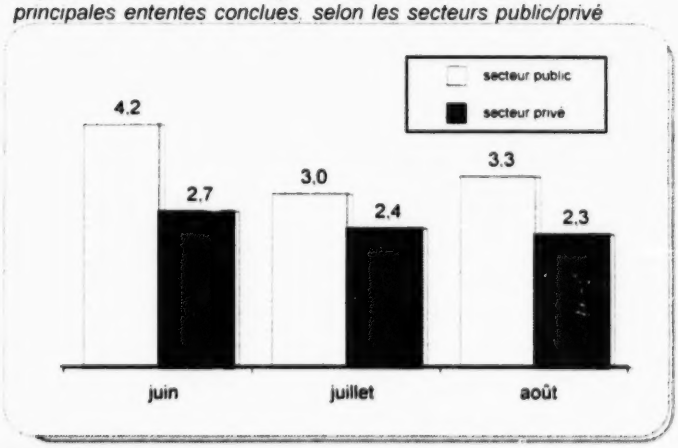

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

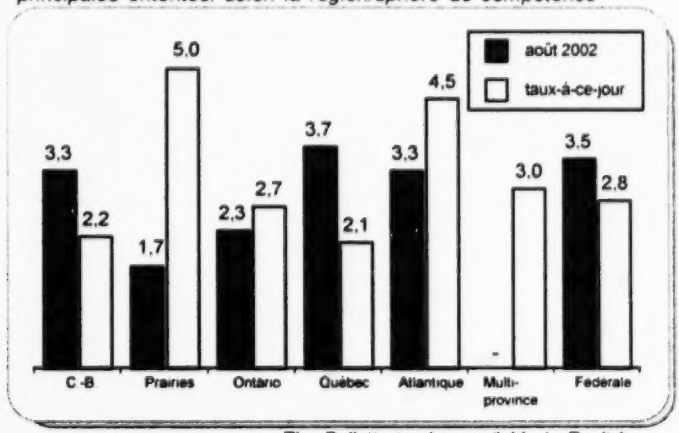

The Bulletin is also available in English.

Les données salariales du mois d'août 2002

Les principales conventions collectives signées en **août 2002** ont donné lieu à une augmentation moyenne du taux de salaire de base de **2,8 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'un taux identique à celui enregistré durant le mois précédent, mais d'une baisse par rapport à la moyenne de 3,1 % affichée pour l'ensemble de l'année 2001. Les données du mois d'août 2002 sont basées sur l'examen de 13 conventions visant 15 410 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée moyenne des conventions était de 44 mois et le rajustement salarial s'élevait à 2,1 % en moyenne, comparativement au taux de 2,8 % enregistré au cours des ententes courantes, la durée des conventions étant de 45 mois en moyenne.

Au cours des huit premiers mois de l'année 2002 (de janvier à août), les augmentations salariales ont été établies à 2,7 % en moyenne dans le cadre de 236 conventions visant 739 455 employés.

En août 2002, 7 conventions sur 13 ont été négociées au sein du **secteur public** qui comptait 53,8 % des conventions visant 44,3 % des employés. Dans ce secteur, les augmentations salariales s'établissaient à **3,3 %** en moyenne tandis que le **secteur privé** enregistrait **2,3 %** d'augmentation en moyenne.

Le secteur privé affiche des résultats plus modérés en raison de la convention signée en Ontario par *No Frills Franchise Stores* dans le secteur du commerce de détail. Au terme de cette convention, 5 200 employés reçoivent des gains salariaux de 1,8 % en moyenne. Par ailleurs, les résultats du secteur public sont influencés par les deux conventions signées par les employés paramédicaux au Nouveau-Brunswick et les infirmières en Colombie-Britannique qui donnent lieu à des augmentations moyennes de 4,3 et 5,4 % respectivement.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, la plus faible augmentation est enregistrée dans les **provinces des Prairies** où 710 employés obtiennent **1,7 %** d'augmentation en moyenne. La province du **Québec** affiche les gains salariaux les plus élevés au taux moyen de **3,7 %** accordé à 680 employés dans le cadre d'une seule convention. Dans la sphère de **compétence fédérale**, 1 730 employés reçoivent une augmentation moyenne de **3,5 %** à l'issue de deux conventions. Dans les **provinces de l'Atlantique**, 2 880 employés obtiennent une augmentation de **3,3 %** au terme de trois conventions; en **Colombie-Britannique**, 1 670 employés obtiennent également une augmentation de **3,3 %** dans le cadre de deux conventions. La plus grande concentration d'employés se situe en **Ontario** où 7 740 employés obtiennent des rajustements de **2,3 %** en moyenne à l'issue de quatre conventions.

Canada

Si l'on observe les secteurs d'activité, celui des **loisirs et de l'hôtellerie** enregistre la plus forte augmentation salariale au taux de **3,8 %** accordé à 1 970 employés dans le cadre de trois conventions. La deuxième augmentation en importance s'établit dans le secteur de **l'éducation, de la santé et des services sociaux** où 5 150 employés visés par cinq conventions obtiennent un gain salarial de **3,6 %** en moyenne. Dans le secteur des **finances**, 700 employés reçoivent une augmentation de **3,0 %** dans le cadre d'une seule convention. Ces augmentations ont été modérées en grande partie par une seule convention signée dans le secteur du **commerce** qui accorde à 5 200 employés des gains salariaux de **1,8 %** en moyenne (*No Frills Franchise Stores*). Le secteur de la **fabrication** enregistre la plus faible moyenne d'augmentation au taux de **1,7 %** accordé à 710 employés visés par une seule convention. Dans le secteur de l'**administration publique**, 1 680 employés reçoivent une augmentation salariale de **2,3 %** en moyenne à l'issue de deux conventions.

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

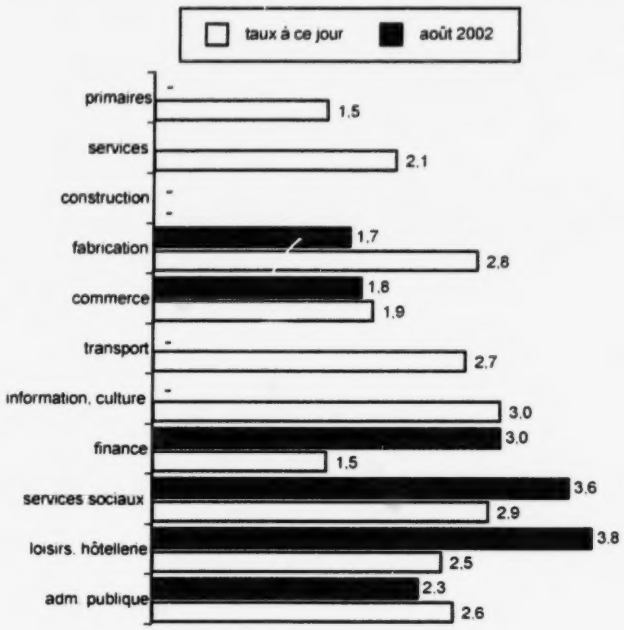

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

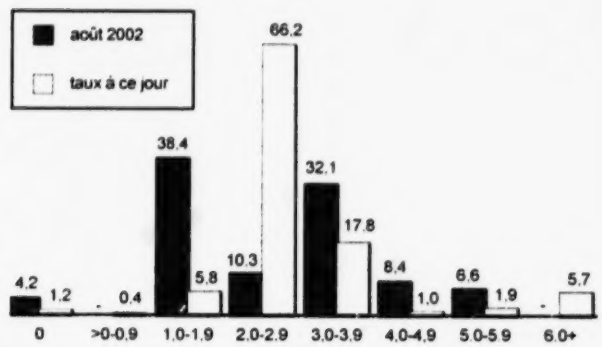

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence

	Conv.	Employés
Provinces de l'Atlantique	3	2 880
Québec	1	680
Ontario	4	7 740
Provinces des Prairies	1	710
Colombie-Britannique	2	1 670
Multiprovince	-	-
Compétence fédérale	2	1 730

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	1999	2000	2001	2001		2002		Taux à	2002		
				3	4	1	2	ce jour	juin	juil	août
Toutes les industries/compétences											
Rajustements annuels moyens	2,2	2,5	3,1	3,4	3,0	2,9	2,6	2,7	3,6	2,8	2,8
Sans clause d'IVC	2,0	2,5	3,2	3,2	3,0	3,0	2,6	2,8	3,6	2,9	2,6
Avec clause d'IVC	3,6	2,3	2,8	4,2	2,3	2,1	2,4	2,3	4,2	2,1	5,4
Moy. ann. de 1ère année	1,9	2,3	3,4	3,7	3,0	2,9	2,9	2,9	4,2	3,2	3,2
Sans clause d'IVC	1,7	2,3	3,4	3,3	3,2	2,9	2,9	3,0	4,2	3,3	2,9
Avec clause d'IVC	3,4	2,4	3,3	5,4	0,7	1,5	2,1	2,0	4,4	1,9	7,2
Industries											
Primaires	2,3	1,8	2,6	2,4	2,3	-	1,5	1,5	-	-	-
Services publics	1,8	3,5	2,5	2,4	2,4	3,3	0,7	2,1	-	2,5	-
Construction	2,0	3,6	3,2	3,3	3,4	-	-	-	-	-	-
Fabrication	3,6	2,6	2,5	2,7	2,1	2,7	3,1	2,8	2,7	2,3	1,7
Commerce	1,3	1,7	1,6	1,7	1,3	1,6	2,2	1,9	3,4	2,3	1,8
Transport	2,8	2,4	2,8	3,0	2,0	2,4	2,7	2,7	1,6	5,4	-
Information, culture	2,5	2,9	3,2	2,8	2,9	3,0	3,0	3,0	3,2	2,9	-
Finance, services administratifs	2,8	1,8	2,2	3,1	1,4	2,0	0,0	1,5	0,0	-	3,0
Education, santé, services sociaux	1,8	2,6	3,3	3,8	3,1	3,1	2,8	2,9	5,2	3,6	3,6
Loisirs, hôtellerie	2,6	3,0	4,0	2,7	-	2,2	1,9	2,5	1,7	2,9	3,8
Administration publique	2,2	2,3	3,0	3,0	3,1	2,8	2,4	2,6	2,3	2,6	2,3
Secteurs de compétence											
Terre-Neuve-et-Labrador	1,7	3,3	5,0	5,0	5,1	7,5	6,0	6,7	5,0	-	-
île-du-Prince-Édouard	2,7	2,2	3,1	3,1	3,3	-	3,2	3,2	-	-	-
Nouvelle-Écosse	2,1	2,2	3,7	4,5	3,7	2,5	2,3	2,4	-	-	2,4
Nouveau-Brunswick	2,4	2,8	3,4	3,3	3,6	3,1	2,3	2,9	2,0	-	3,6
Québec	1,6	2,4	2,8	2,8	3,2	2,5	2,1	2,1	2,4	2,6	3,7
Ontario	2,2	2,6	2,9	2,9	2,6	2,7	2,8	2,7	2,8	2,7	2,3
Manitoba	2,5	2,6	2,4	2,4	3,0	2,8	5,4	4,6	2,5	4,9	1,7
Saskatchewan	2,0	3,5	2,9	2,8	3,0	3,6	4,7	4,4	-	-	-
Alberta	4,0	4,5	5,1	5,1	4,4	6,8	6,1	5,7	6,8	4,6	-
Colombie-Britannique	0,8	1,6	2,7	4,0	2,3	2,5	1,0	2,2	1,7	1,8	3,3
Multiprov.	2,2	2,7	3,1	3,1	4,0	-	3,0	3,0	3,0	-	-
Compétence fédérale	2,8	2,2	3,0	3,6	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	3,5
Secteur public	1,9	2,5	3,2	3,5	3,1	3,1	2,7	2,8	4,2	3,0	3,3
Secteur privé	2,7	2,4	3,0	3,2	2,4	2,0	2,5	2,3	2,7	2,4	2,3
Indice des prix à la consom.	1,7	2,7	2,6	2,7	1,1	1,5	1,3	1,7	1,3	2,1	2,6

Les données d'août sont préliminaires.

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN AOÛT 2002

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Fabrication (1 convention)	**710**	**1,7**	**0,0**	**48**	
Western Glove Works Ltd., employés d'usine et préposés à l'entretien, Winnipeg, Man.	710	1,7	0,0	48	2005-08-17
Commerce de gros et de détail (1 convention)	**5 200**	**1,8**	**1,8**	**54**	
No Frills Franchise Stores, commis de détail, à l'échelle de la province, Ont.	5 200	1,8	1,8	54	2007-01-09
Finance, immobiliers et gestion (1 convention)	**700**	**3,0**	**2,7**	**48**	
Brink's Canada Limited, service de camions blindés, à l'échelle de la province, Ont.	700	3,0	2,7	48	2006-08-27
Éducation, santé et services sociaux (5 conventions)	**5 150**	**3,6**	**5,0**	**40,9**	
Gouvernement de la Colombie-Britannique, infirmiers(ières), à l'échelle de la province, C.-B.	1 020	5,4 *	7,2	36	2004-12-31
Gouvernement du Nouveau-Brunswick, employés para-médicaux techniques, à l'échelle de la province, N.-B.	1 290	4,3	7,8	48	2004-12-31
Gouvernement du Nouveau-Brunswick, professionnels des soins de santé et de bien-être, à l'échelle de la province, N.-B.	800	2,5	3,5	48	2004-12-31
Université York, commis et employés de bureau, Toronto, Ont.	1 250	3,0	3,0	36	2005-07-31
Université de Dalhousie, personnel de soutien, Halifax, N.-É.	790	2,4	2,0	36	2004-06-30
Loisirs et hôtellerie (3 conventions)	**1 970**	**3,8**	**3,9**	**43,9**	
Canadien Pacifique Hôtel/Hôtel Legacy Corp.(Reine Élizabeth), personnel hôtelier ou de restaurant, Montréal, Qc	680	3,7	3,4	36	2005-06-30
Delta Chelsea Hotel, personnel hôtelier ou de restaurant, Toronto, Ont.	590	3,8	4,2	48	2006-01-31
Sheraton Centre Hotel & Towers, personnel hôtelier ou de restaurant, Toronto, Ont.	700	3,8	4,2	48	2006-01-31
Administration publique (2 conventions)	**1 680**	**2,3**	**3,1**	**28,6**	
British Columbia Buildings Corporation, entretien des bâtiments, à l'échelle de la province, C.-B.	650	0,0	0,0	36	2005-04-30
Gouvernement du Canada, agents du service extérieur, Canada et à l'étranger	1 030	3,8	5,1	24	2003-06-30
Conventions avec clause IVC (1 convention)	**1 020**	**5,4 ***	**7,2**	**36**	
Conventions sans clause IVC (12 conventions)	**14 390**	**2,6**	**2,9**	**45,6**	
Toutes les conventions (13 conventions)	**15 410**	**2,8**	**3,2**	**45**	

* *Conventions prevoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d' expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	21 180	N/CO/ARB	jan. 01-sept. 02
•Air Canada	SCFP	4 500	MED	oct. 01
•Postes Canada	maîtres de poste	10 000	N	déc. 01
•VIA	FIL	500	MED	déc. 00
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	enseignants	10 600	MED	déc. 01
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	N	oct. 02
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SCFP (éducation)	1 600	N	fev.02
•Aliant Telecom inc. (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 500	N	divers
•Eastern Canada Car Carriers	Teamsters	1 800	N	oct. 02
•Ville de Toronto	SCFP	26 970	ARB	déc. 01
•Université de Toronto	divers syndicats	5 140	N	sept. 02
•Conseil scolaire du district de Toronto	divers syndicats	20 220	N	août 02
•Hôpitaux de l'Ontario	PAIRO/SEFPO	7 300	PR/N	mars 02
•Health Authorities of Alberta	divers syndicats	18 140	N/MED	mars 02
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	16 710	N	déc. 00
•Gouvernement du Nunavut	enseignants	640	N	juin 02
•DaimlerChrysler	TCA	12 700	N	sept. 02

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPAB	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail	LEG	accord législatif

Données enregistrées par les petites, moyennes et grandes unités de négociation depuis janvier 2002

Depuis le début de l'année **2002**, 338 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 102 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 159 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 77 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés et plus). Ces conventions ont donné lieu à un rajustement global du taux de salaire de base de 2,8 % en moyenne. Le **secteur public** enregistre un rajustement global de **2,9 %**, comparé au **secteur privé** qui affiche un taux de **2,4 %**.

Les **petites unités** de négociation enregistrent une augmentation de **2,9 %** en moyenne. Le **secteur public** affiche une augmentation de **3,2 %** en moyenne. Il s'agit d'un taux plus élevé que celui du **secteur privé** qui enregistre **2,4 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, la moyenne des augmentations se situe entre le taux de **4,6 %** enregistré dans les **provinces des Prairies** et celui de **1,6 %** affiché par la **Colombie-Britannique**. Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur de la **construction** affiche la moyenne d'augmentation la plus élevée, soit **4,7 %**, tandis que le **secteur primaire** enregistre l'augmentation la plus faible au taux de **1,6 %**.

Les **unités moyennes** enregistrent une augmentation de **2,8 %** en moyenne. Le **secteur public** affiche une augmentation de **2,9 %** en moyenne, supérieure à celle du **secteur privé** qui enregistre **2,5 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les **provinces des Prairies** enregistrent la moyenne d'augmentation la plus élevée au taux de **4,0 %**, et la **Colombie-Britannique** et le **Québec** affichent la moyenne la plus faible, soit **2,2 %**. Si l'on considère les secteurs d'activité, celui de l'**administration publique** enregistre la plus importante moyenne d'augmentation au taux de **3,0 %**, tandis que le **secteur des finances, de l'immobilier et de la gestion des services** affiche la plus faible augmentation, soit **1,5 %**.

Les **grandes unités** de négociation enregistrent une augmentation de **2,7 %** en moyenne. Le **secteur public** affiche une augmentation salariale de **2,8 %** en moyenne. Il s'agit d'une légère hausse par rapport à la moyenne de **2,3 %** enregistrée par le **secteur privé**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, comme dans les petites et moyennes unités de négociation, ce sont les **provinces des Prairies** qui enregistrent la moyenne d'augmentation la plus élevée au taux de **5,6 %**, tandis que le **Québec** affiche la plus faible augmentation, soit **2,1 %**. Si l'on observe les secteurs d'activité, celui de l'**information et de la culture** enregistre la plus forte augmentation salariale au taux de **3,1 %**, tandis que le secteur du **commerce de gros et de détail** fait état de la plus faible augmentation, à savoir **1,8 %**.

Rajustements salariaux depuis janvier 2002, en pourcentage et selon la taille des unités de négociations

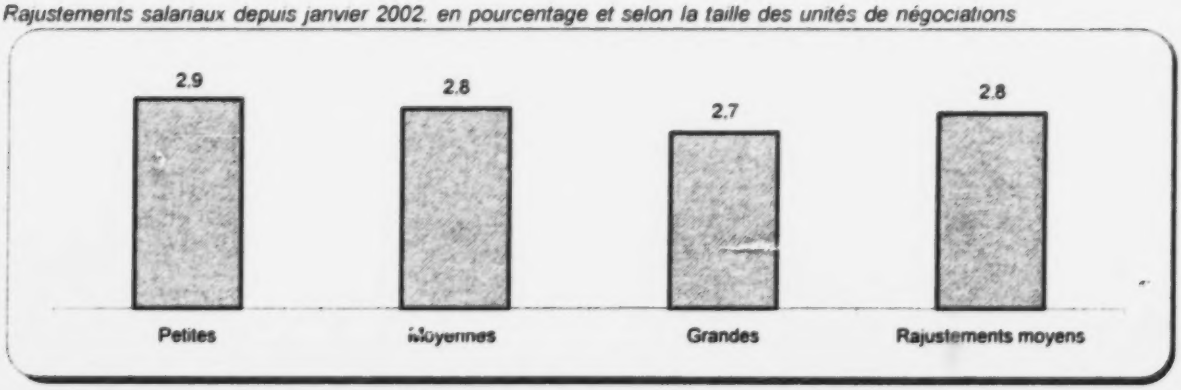

Rajustements salariaux depuis janvier 2002, en pourcentage et par secteurs public et privé

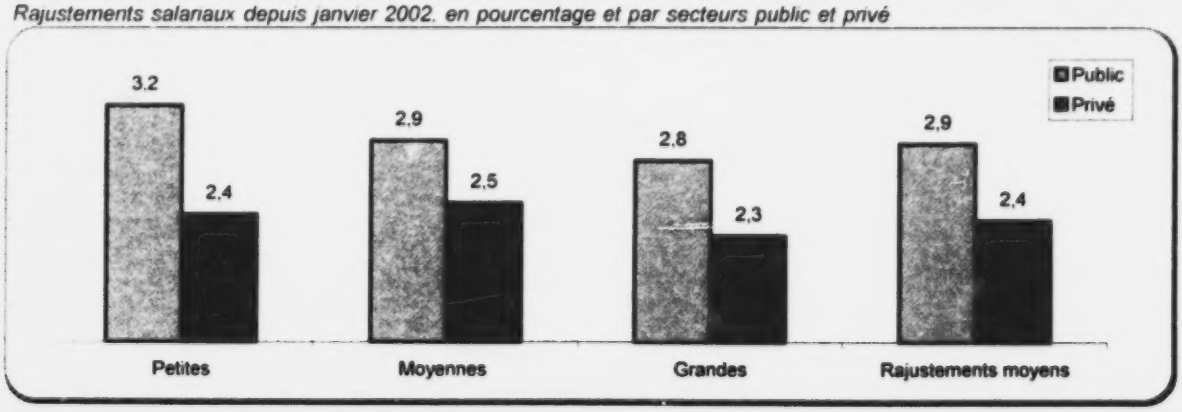

Rajustements salariaux depuis janvier 2002, en pourcentage et par région/sphère de compétence

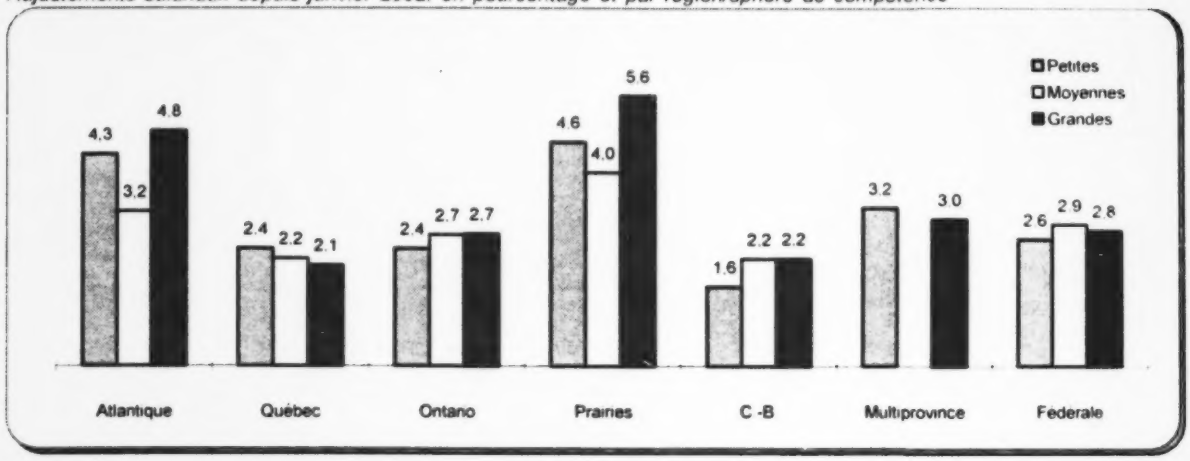

Rajustements salariaux depuis janvier 2002, en pourcentage et par industrie

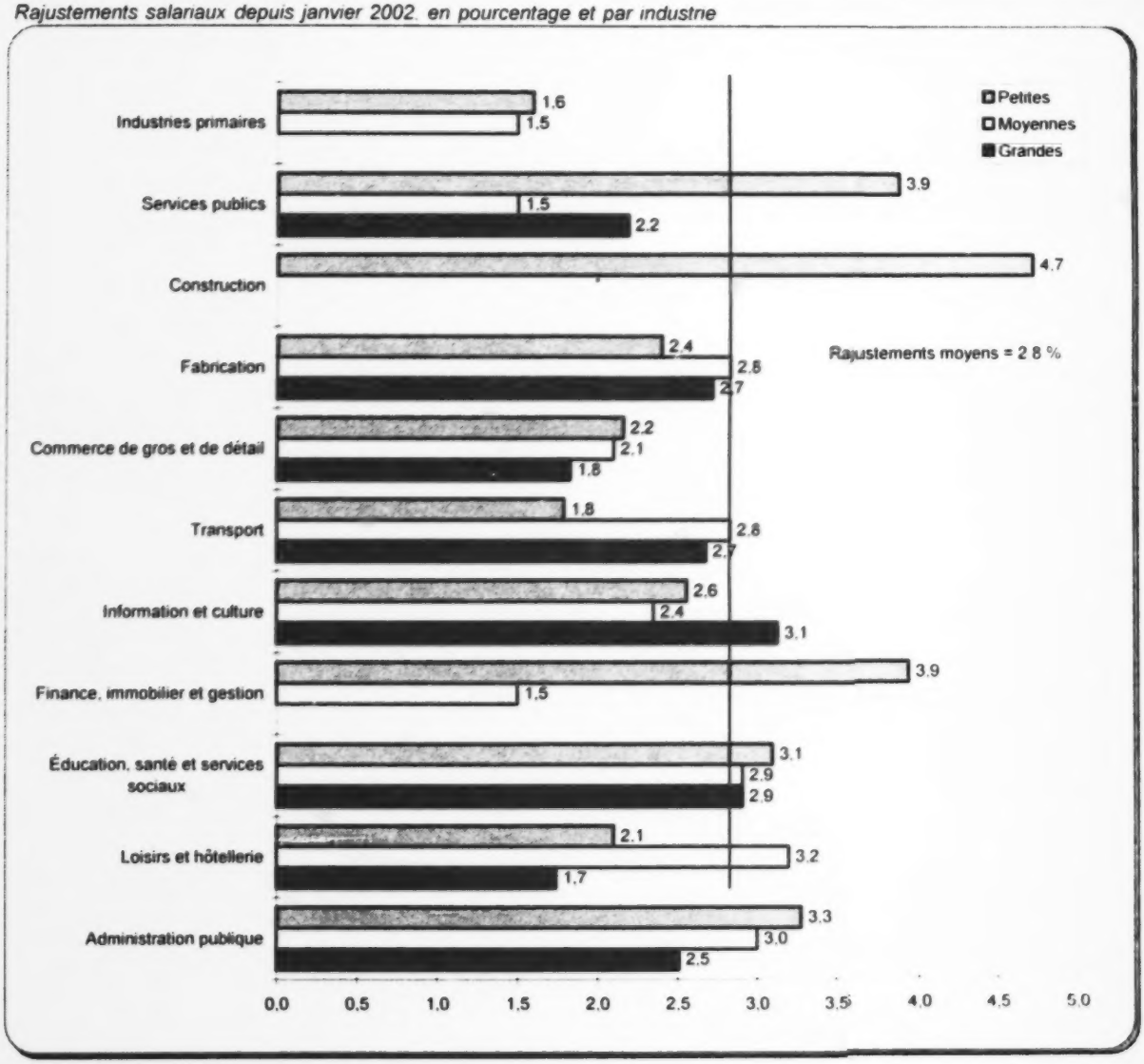

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN AOÛT 2002

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Industries primaires (2 conventions)					
Potash Corporation of Saskatchewan Inc. (Allan Div.), mineurs, Allan, Sask.	200	2.8	3.0	36.0	2005-04-30
Potash Corporation of Saskatchewan Inc. (Cory Division), mineurs, Saskatoon, Sask.	150	2.8	3.0	36.0	2005-04-30
Fabrication (2 conventions)					
Flextronics, Canadian Manufacturing Operations Toronto, production, Mississauga, Ont.	210	0.0	0.0	12.0	2003-08-31
St. Mary's Cement Company, St. Mary's Plant, employés d'usine et préposés à l'entretien, St. Marys, Ont.	110	2.0*	2.0	36.0	2005-07-31
Éducation, santé et services sociaux (3 conventions)					
Durham Catholic District School Board, concierges, Durham, Ont.	170	2.2	4.5	24.0	2003-08-31
Fort McMurray district scolaire no. 2833, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Fort McMurray, Alb.	260	6.8	10.2	24.0	2003-08-31
Greater Essex County District School Board, employés de bureau et techniciens, Windsor, Ont.	250	2.0	2.0	24.0	2003-08-31
Loisirs et hôtellerie (2 conventions)					
Delta Bessborough, personnel hôtelier ou de restaurant, Saskatoon, Sask.	140	2.7	3.0	36.0	2005-07-31
Hunsons Hospitality Corporation (Crowne Plaza Metro Centre), personnel hôtelier ou de restaurant, Montréal, Qc	120	3.3	3.0	36.0	2005-06-30
Administration publique (1 convention)					
Ville de St. Catharines, employés d'extérieur, St. Catharines, Ont.	180	3.2	3.3	36.0	2004-12-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'œuvre syndiquée et 20 % de la main-d'œuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1/1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Hull (819) 997-3117
Courriel : wid-imt *a* hrdc-drhc.gc.ca

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail, Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2002. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres) ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.

M57

NUMBER

NUMÉRO

11

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
tel. (416) 362-5211
toll free 1-800-387-2689
fax (416) 362-6161
email info@micromedia.on.ca

Développement des ressources humaines Canada
Human Resources Development Canada

Information sur les milieux de travail
Workplace Information

Règlements salariaux

Novembre 2002
Volume 13, numéro 11

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

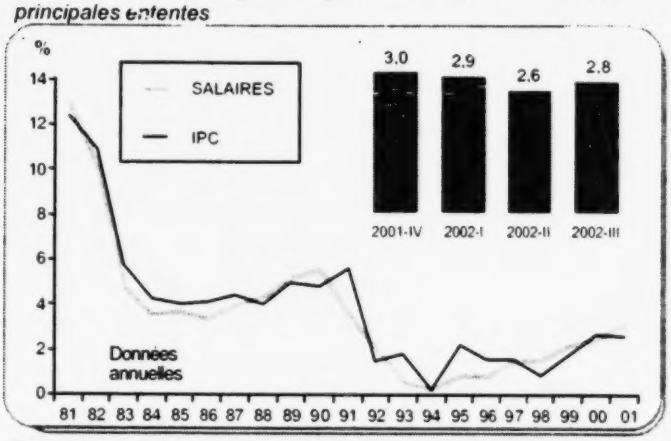

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

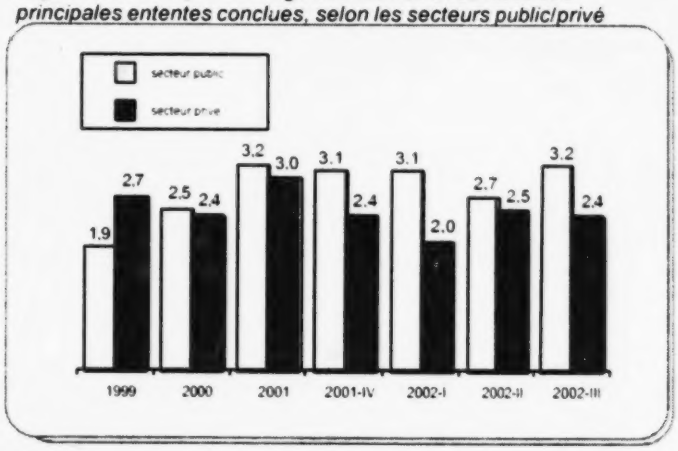

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes du troisième trimestre, selon le secteur d'activité

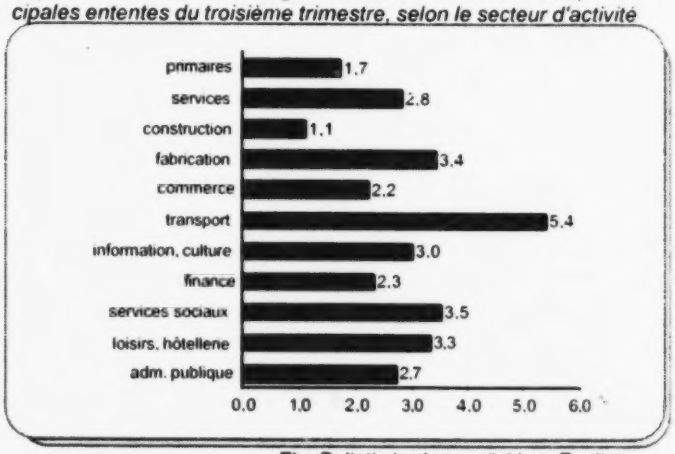

The Bulletin is also available in English.

Les données salariales du troisième trimestre 2002

Les principales conventions collectives signées au cours du **troisième trimestre 2002** ont donné lieu à une augmentation du taux de salaire de base de **2,8 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une légère hausse par rapport à la moyenne de 2,6 % enregistrée durant le trimestre précédent, mais d'une baisse comparativement à celle de 3,1 % affichée pour l'ensemble de l'année 2001. Les données du troisième trimestre 2002 sont basées sur l'examen de 85 conventions visant 182 470 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée des conventions était de 37,5 mois et le rajustement salarial s'élevait à 2,3 % en moyenne, comparativement au taux de 2,8 % établi au cours des ententes courantes, la durée moyenne des conventions étant de 37,1 mois.

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2002 (de janvier à septembre), 841 265 employés obtiennent 2,7 % d'augmentation salariale à l'issue de 277 conventions.

Au cours du troisième trimestre 2002, la majorité des conventions (52,9 %) ont été signées dans le secteur public qui compte également le plus grand nombre d'employés visés (55,3 %). Le **secteur public** enregistre des augmentations salariales de **3,2 %** en moyenne pour 100 940 employés dans 45 conventions tandis que le **secteur privé** affiche une moyenne de **2,4 %** pour 81 530 employés dans 40 conventions.

Le secteur privé enregistre des résultats plus modérés en raison de nombreuses conventions signées dans le secteur de la construction en Colombie-Britannique. Dans ce secteur, 21 300 employés obtiennent des augmentations relativement faibles allant de 0,4 à 1,5 %. En outre, 8 020 agents de sécurité de l'*Agence de la sécurité et des investigations* du Québec reçoivent des gains salariaux de 2,3 %, et une convention signée dans le secteur du commerce de détail par *No Frills Franchise Stores*, en Ontario, accorde à 5 200 employés un rajustement salarial de 1,8 % en moyenne. En outre, 17 870 employés de *General Motors* obtiennent des augmentations salariales de 4,0 % en moyenne dans le cadre de quatre conventions.

Les données du secteur public sont influencées par différentes conventions signées dans le secteur de la santé

(suite à la page 4)

Canada

Les données salariales du mois de septembre 2002

Les principales conventions collectives signées en **septembre 2002** ont donné lieu à un rajustement moyen du taux de salaire de base de **3,3 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une hausse par rapport à la moyenne de 2,8 % enregistrée au cours du mois précédent et celle de 3,1 % affichée pour l'ensemble de l'année 2001. Les données de septembre 2002 sont basées sur l'examen de 28 conventions visant 75 940 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée moyenne des conventions était de 39 mois et le rajustement salarial s'élevait à 3,2 % en moyenne, comparativement aux ententes courantes qui établissent un taux de 3,3 % et une durée moyenne de 35 mois.

Le **secteur public** enregistre des gains salariaux de **3,4 %**, soit une moyenne légèrement supérieure à celle du **secteur privé** qui affiche **3,2 %**. Cependant, la hausse relative des rajustements salariaux en septembre est due en partie aux quatre conventions signées par *General Motors* qui donnent lieu à 4,0 % d'augmentation en moyenne.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, les régions qui relèvent des Multiprovince enregistrent les plus forts rajustements en septembre au taux de 4,3 % dans le cadre d'une seule convention signée par *Finning International*; la province du Québec affiche la plus faible moyenne en termes de rajustements, également à l'issue d'une seule convention ratifiée par *l'Agence de la sécurité et des investigations* où 8 020 agents de sécurité obtiennent 2,3 % de gain salarial. La plus importante concentration d'employés se trouve dans les provinces des Prairies où 30 740 employés reçoivent une augmentation salariale de 3,5 % en moyenne au terme de sept conventions. Dans la sphère de compétence fédérale, les augmentations salariales atteignent 3,0 % en moyenne. Les autres moyennes d'augmentation concernant diverses sphères de compétence sont présentées dans le tableau de droite.

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

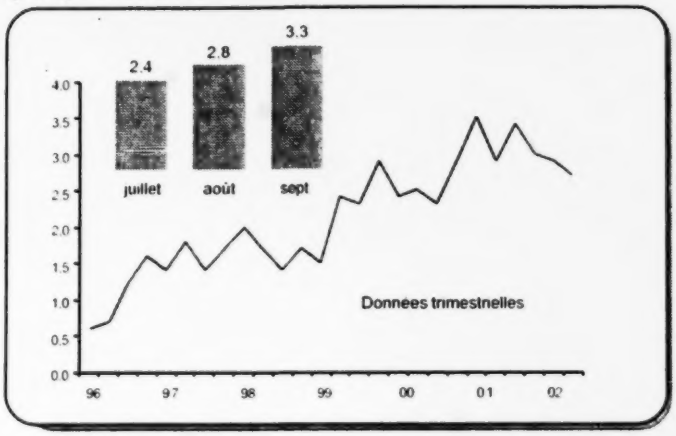

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

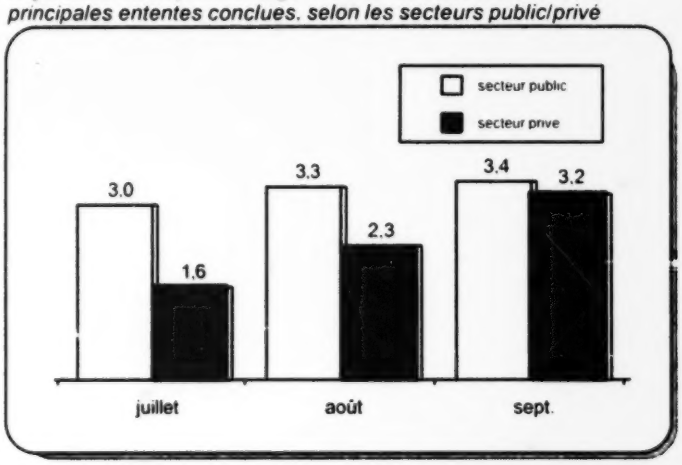

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

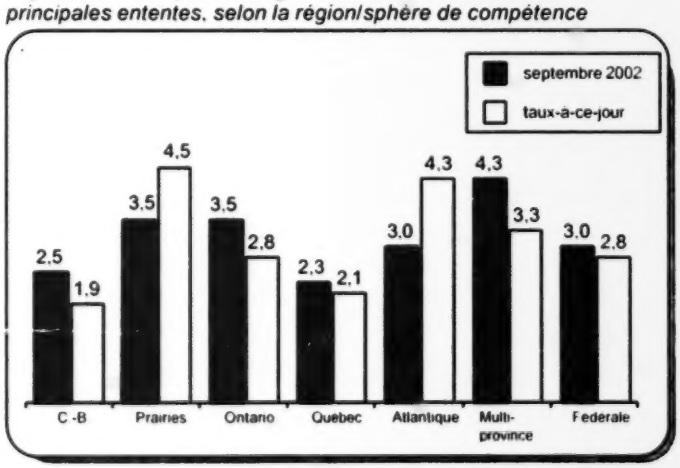

Si l'on observe les secteurs d'activité, ceux des **services publics** (610 employés visés par une seule convention) et de la **fabrication** (19 620 employés touchés par sept conventions) enregistrent l'augmentation salariale la plus élevée au taux de **4,0 %**. Le secteur de l'**administration publique** affiche la seconde augmentation salariale en importance. En effet, 1 590 employés y obtiennent une augmentation de **3,6 %** en moyenne dans le cadre de deux conventions. La plus grande concentration d'employés se situe dans le secteur de l'**éducation, de la santé** et **des services sociaux** où 35 100 employés reçoivent des augmentations salariales de **3,4 %** en moyenne à l'issue de 10 conventions. Les **industries primaires** affichent la plus faible moyenne d'augmentation au taux de **1,7 %** accordée à 1 730 employés dans le cadre de deux conventions. Les augmentations enregistrées par les autres secteurs sont répertoriées dans le tableau de droite.

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

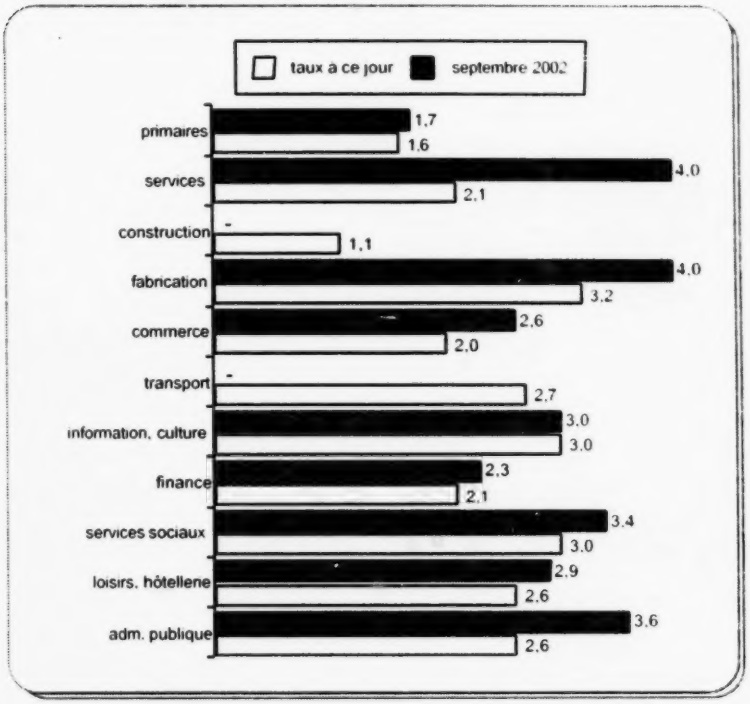

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

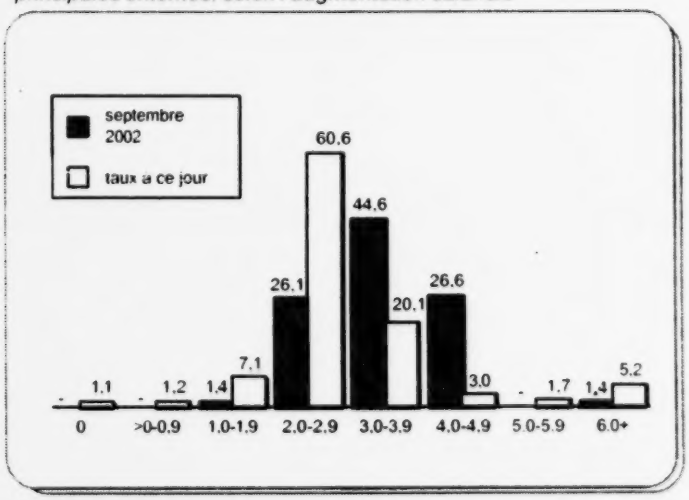

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence

	Conv.	Employés
Provinces de l'Atlantique	2	4 030
Québec	1	8 020
Ontario	13	27 530
Provinces des Prairies	7	30 740
Colombie-Britannique	2	1 050
Multiprovince	1	1 020
Compétence fédérale	2	3 550

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	1999	2000	2001	2002				2002			Taux à
				4	1	2	3	juil	août	sept	ce jour*
Toutes les industries/compétences											
Rajustements annuels moyens	2.2	2.5	3.1	3.0	2.8	2.9	2.8	2.4	2.8	3.3	2.7
Sans clause d'IVC	2.0	2.5	3.2	3.2	2.9	2.9	2.8	2.4	2.6	3.1	2.7
Avec clause d'IVC	3.6	2.3	2.8	0.7	1.5	2.0	3.2	2.1	5.4	3.8	3.0
Moy. ann. de 1re année	1.9	2.3	3.4	3.0	4.3	2.9	3.7	2.3	2.9	3.4	2.9
Sans clause d'IVC	1.7	2.3	3.5	3.2	4.5	3.1	3.3	2.4	2.7	3.4	2.9
Avec clause d'IVC	3.4	2.4	3.3	0.7	3.9	2.3	5.5	1.9	7.2	3.3	2.6
Industries											
Primaires	2.2	1.8	2.6	2.3	-	1.5	1.7	-	-	1.7	1.6
Services publics	1.9	3.5	2.5	2.4	3.3	0.7	2.8	2.5	-	4.0	2.1
Construction	1.9	3.6	3.2	3.4	-	-	1.1	1.1	-	-	1.1
Fabrication	3.6	2.6	2.5	2.1	2.7	3.0	3.4	2.3	1.7	4.0	3.2
Commerce	1.3	1.7	1.6	1.3	1.6	2.2	2.2	2.3	1.8	2.6	2.0
Transport	2.8	2.4	2.9	2.0	2.4	2.7	5.4	5.4	-	-	2.7
Information, culture	2.5	2.9	3.2	2.9	3.0	3.0	3.0	2.9	-	3.0	3.0
Finance, services administratifs	2.8	1.8	2.2	1.4	2.0	0.0	2.3	-	3.0	2.3	2.1
Education, santé, services sociaux	1.8	2.6	3.3	3.1	3.1	2.8	3.5	3.6	3.5	3.4	3.0
Loisirs, hôtellerie	2.6	3.0	4.0	-	2.2	1.9	3.3	2.9	3.6	2.9	2.6
Administration publique	2.2	2.3	3.0	3.1	2.8	2.4	2.7	2.6	3.0	3.6	2.6
Sphères de compétence											
Terre-Neuve-et-Labrador	1.7	3.3	5.0	5.1	7.5	6.0	-	-	-	-	6.7
Île-du-Prince-Édouard	2.7	2.2	3.1	3.3	-	3.2	6.0	-	-	6.0	4.9
Nouvelle-Écosse	2.1	2.2	3.7	3.7	2.5	2.3	2.1	-	2.4	2.0	2.3
Nouveau-Brunswick	2.4	2.8	3.4	3.6	3.1	2.3	3.2	-	3.2	-	2.8
Québec	1.7	2.4	2.8	3.2	2.5	2.1	2.5	2.6	3.7	2.3	2.1
Ontario	2.2	2.6	2.9	2.6	2.7	2.8	3.0	2.7	2.6	3.5	2.8
Manitoba	2.5	2.6	2.4	3.0	2.8	5.4	3.0	5.0	1.7	2.9	4.0
Saskatchewan	2.0	3.5	2.9	3.0	3.6	4.7	3.9	-	-	3.9	4.2
Alberta	4.0	4.5	5.1	4.4	6.8	6.1	4.4	4.6	-	3.9	5.5
Colombie-Britannique	0.8	1.6	2.7	2.3	2.5	1.0	1.4	1.3	3.2	2.5	1.9
Multiprov.	2.2	2.7	3.1	4.0	-	3.0	4.3	-	-	4.3	3.3
Compétence fédérale	2.8	2.2	3.0	2.8	2.8	2.8	2.9	2.8	3.5	3.0	2.8
Secteur public	1.9	2.5	3.2	3.1	3.1	2.7	3.2	3.0	3.3	3.4	2.8
Secteur privé	2.7	2.4	3.0	2.4	2.0	2.5	2.4	1.6	2.3	3.2	2.4
Indice des prix à la consom.	1.7	2.7	2.6	1.1	1.5	1.3	2.3	2.1	2.6	2.3	2.0

Les données de septembre sont préliminaires.

(suite de la page 1)

dans les provinces de l'Atlantique, en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique. Par ailleurs, le *gouvernement de la Saskatchewan* accorde à 12 400 enseignants des gains salariaux de 3,9 % en moyenne. Aussi, 10 000 employés de l'*Agence des douanes et du revenu du Canada* reçoivent une augmentation de 2,6 % en moyenne.

Sur une base regionale et par sphère de compétence, au cours du troisième trimestre, la **Colombie-Britannique** enregistre la plus faible augmentation dans le secteur de la construction au taux de **1,4 %** accordé à 34 080 employés à l'issue de 20 conventions. La sphère de compétence qui relève des **Multiprovince** affiche le gain salarial le plus élevé au taux de **4,3 %** accordé à 1 020 employés de *Finning International*, dans le cadre d'une seule convention. La plus forte concentration d'employés se trouve en **Ontario** où 64 720 employés reçoivent des rajustements de **3,0 %** en moyenne au terme de 34 conventions.

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN SEPTEMBRE 2002

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Industries primaires (2 conventions)	**1 730**	**1,7**	**1,6**	**36**	
Falconbridge Limited, Kidd Metallurgical Division, employés de fonderie et de raffinerie, Timmins, Ont.	680	2,2 *	2,0	36	2005-09-30
Inco Limited, mineurs, Thompson, Man.	1 050	1,4 *	1,3	36	2005-09-15
Services publics (1 convention)	**610**	**4,0**	**4,0**	**24**	
Epcor Utilities Inc., ouvriers des services publics, Edmonton, Alb.	610	4,0	4,0	24	2003-12-29
Fabrication (7 conventions)	**19 620**	**4,0**	**3,5**	**36,7**	
Babcock & Wilcox Canada, employés d'usine et préposés à l'entretien, Cambridge, Ont.	500	3,0	3,0	36	2005-08-31
Bombardier Transportation, Mass Transit-North America, production, Thunder Bay, Ont.	700	4,0 *	1,7	36	2005-05-31
General Motors du Canada limitée, employés d'usine et préposés à l'entretien, London, Ont.	1 460	4,0 *	3,6	36	2005-09-20
General Motors du Canada limitée, employés d'usine et préposés à l'entretien, Oshawa, Ont.	9 980	4,0 *	3,6	36	2005-09-20
General Motors du Canada limitée, employés d'usine et préposés à l'entretien, St. Catharines, Ont.	4 730	4,0 *	3,6	36	2005-09-20
General Motors du Canada limitée, employés d'usine et préposés à l'entretien, Windsor, Ont.	1 700	4,0 *	3,6	36	2005-09-20
NorskeCanada Limited, employés de moulin, Campbell River, C.-B.	550	2,2	2,5	60	2008-04-30
Commerce de gros et de détail (2 conventions)	**5 220**	**2,6**	**3,0**	**55,3**	
Finning (Canada) Division of Finning International Inc., camionneurs, multiprovince	1 020	4,3	5,0	36	2005-04-30
Fortino's Supermarket Ltd., commis de détail, Hamilton, Ont.	4 200	2,1	2,5	60	2007-06-12
Information et culture (2 conventions)	**3 550**	**3,0**	**3,0**	**27,8**	
Société Radio-Canada, employés de radiodiffusion-télévision, à l'échelle du Canada	2 860	3,0	3,0	28	2004-03-31
Société Radio-Canada, employés des services administratifs, à l'échelle du Canada	690	3,1	3,0	27	2004-03-31
Finance, immobiliers et gestion (1 convention)	**8 020**	**2,3**	**2,1**	**60**	
Agence de sécurité et d'investigation de l'est du Québec inc., agents de sécurité, à l'échelle de la province, Qc	8 020	2,3	2,1	60	2007-06-30
Éducation, santé et services sociaux (10 conventions)	**35 100**	**3,4**	**3,7**	**27,5**	
Deer Lodge Centre, Inc., employés non-médicaux, Winnipeg, Man.	500	3,1	3,0	26	2004-05-31
Gouvernement de la Saskatchewan, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, à l'échelle de la province, Sask.	12 400	3,9	4,9	24	2004-08-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN SEPTEMBRE 2002

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Lambton Kent District School Board, concierges, Sarnia, Ont.	630	2,5	2,5	28	2004-12-31
Niagara Catholic District School Board, enseignants au secondaire, Welland, Ont.	510	2,2	1,8	24	2004-08-31
Nova Scotia Association of Health Organizations, service de sante non-professionnels, à l'échelle de la province, N.-É.	3 000	2,0	2,0	36	2004-03-31
Regional Health Authorities of Manitoba, employés de bureau, des services techniques et préposés à l'entretien, a l'échelle de la province, Man.	11 000	3,0	3,0	26	2004-06-30
Regional Health Authorities of Prince Edward Island, infirmiers(ières), à l'échelle de la province, Î.-P.-É.	1 030	6,0	6,0	36	2005-03-31
University of Western Ontario, chargés de cours, London, Ont.	1 200	2,2	2,2	24	2004-08-31
Université de l'Alberta, personnel des services administratifs et de soutien, Edmonton, Alb.	4 300	3,9	4,0	37	2005-04-30
Waterloo Region District School Board, personnel de soutien, Kitchener, Ont.	530	2,4	2,4	12	2002-08-31
Loisirs et hôtellerie (1 convention)	**500**	**2,9**	**2,8**	**36**	
Corporation hôtelière Canadien Pacifique (Hôtel Empress), personnel hôtelier ou de restaurant, Victoria, C.-B.	500	2,9	2,8	36	2005-08-31
Administration publique (2 conventions)	**1 590**	**3,6**	**4,0**	**26,7**	
Municipalité régionale de Waterloo, commis et employés de bureau, Waterloo, Ont.	710	3,6	4,0	30	2004-06-30
Ville de Winnipeg, pompiers, Winnipeg, Man.	880	3,5	4,0	24	2003-12-26
Conventions avec clause IVC (7 conventions)	**20 300**	**3,8 ***	**3,3**	**36**	
Conventions sans clause IVC (21 conventions)	**55 640**	**3,1**	**3,4**	**35,2**	
Toutes les conventions (28 conventions)	**75 940**	**3,3**	**3,4**	**35,4**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d' expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	20 170	N/CO/ARB	jan. 01-sept. 02
•Air Canada	SCFP	4 500	MED	oct. 01
•Postes Canada	maîtres de poste	10 000	N	déc. 01
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	enseignants	10 600	ARB	déc. 01
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	N	oct. 02
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SCFP (éducation)	1 600	N	fév.02
•Cavendish Farms	TUAC	750	N	déc. 02
•Aliant Telecom inc. (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 500	N	divers
•Eastern Canada Car Carriers	Teamsters	1 800	N	oct. 02
•Société des alcools du Québec	Synd. des empls. de la SAQ	1 770	N	déc. 02
•Ville de Montréal	divers syndicats	25 580	N	avril 02
•Université de Toronto	SCFP	530	N	sept. 02
•Conseil scolaire du district de Toronto	divers syndicats	20 220	N/PR	août 02
•Hôpitaux de l'Ontario	SEFPO	5 000	PR/N	mars 02
•Hydro One inc.	Society of Energy Professionals	1 000	N	déc. 02
•Hudson Bay Mining and Smelting	Métallos	1 150	N	déc. 02
•Health Authorities of Alberta	divers syndicats	18 140	N/MED	mars 02
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	16 710	N	déc. 00
•Ville de Vancouver et autres municipalités	divers syndicats	12 980	N	déc. 02
•Canadien Pacifique	TUT et FIL	4 400	N	déc. 02
•Greyhound Canada	ATU (Amalgamated Transit Union)	1 480	N	déc. 02

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure a la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure a la médiation
CO	conciliation	NPAB	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail	LEG	accord législatif

Données enregistrées au cours du troisième trimestre 2002 par les petites, moyennes et grandes unités de négociation

Au cours du troisième trimestre 2002, au total 134 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 49 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 57 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 28 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés et plus). Ces conventions ont donné lieu à un rajustement global du taux de salaire de base de 2,9 % en moyenne. Il s'agit d'une hausse par rapport aux moyennes enregistrées au cours des premier et deuxième trimestres. Le **secteur public** affiche un rajustement global de **3,2 %**, comparativement au **secteur privé** qui enregistre un taux de **2,4 %**.

Les **petites unités** de négociation enregistrent une augmentation de **3,3 %** en moyenne. Il s'agit d'une hausse par rapport aux taux de 2,5 et 2,6 % affichés au cours des premier et deuxième trimestres. Le **secteur public** enregistre une augmentation de **4,2 %** en moyenne. Il s'agit d'une augmentation importante comparativement aux taux de 2,8 et 2,5 % affichés durant les trimestres précédents. Le **secteur privé** obtient des rajustements moins élevés, soit **1,8 %** , par rapport aux rajustements de 2,4 et 2,5 % affichés pendant les trimestres précédents. Le secteur de **l'éducation, de la santé et des services sociaux** enregistre les rajustements salariaux les plus élevés avec une moyenne de **4,3 %**, tandis que le secteur de la **construction** affiche la plus faible augmentation salariale, soit **1,2 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les provinces des **Prairies** affichent le plus fort taux de rajustement (**5,4 %**) et la **Colombie-Britannique** enregistre la plus faible moyenne d'augmentation, soit **1,3 %**.

Les **unités moyennes** enregistrent une augmentation salariale de **3,0 %** en moyenne, comparativement aux taux de 3,0 et 2,5 % affichés au cours des premier et deuxième trimestres. Dans le **secteur public**, les conventions donnent lieu à une augmentation de **3,5 %** en moyenne. Il s'agit d'une hausse par rapport à la moyenne de 2,5 % affichée au cours du premier trimestre, et celle de **2,5 %** enregistrée par le **secteur privé**. Le secteur du **transport** enregistre les rajustements les plus élevés au taux de **5,3 %**, tandis que le secteur de la **construction** affiche la plus faible augmentation salariale, soit **1,1 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les régions qui relèvent des **Multiprovince** enregistrent les rajustements les plus élevés (**4,3 %**), et la **Colombie-Britannique** affiche le taux le plus bas, soit **1,8 %**.

Les **grandes unités** de négociation enregistrent une augmentation salariale de **2,7 %** en moyenne. Il s'agit d'un taux identique à celui affiché au cours du second trimestre mais d'une légère baisse par rapport à la moyenne de 2,9 % enregistrée pendant le premier trimestre 2002. Le **secteur public** enregistre des augmentations de **3,0 %** en moyenne, soit une légère augmentation par rapport au trimestre précédent. Les résultats de ce secteur restent supérieurs à ceux du **secteur privé** qui affiche **2,3 %** de rajustements salariaux. Le secteur de la **fabrication** enregistre les rajustements salariaux les plus élevés, soit **3,4 %**, tandis que le secteur de la **construction** affiche le plus faible taux , soit **1,0 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les provinces des **Prairies** enregistrent les rajustements les plus élevés (**3,7 %**), et la **Colombie-Britannique** affiche le taux le plus bas (**1,1 %**).

Rajustements salariaux du troisième trimestre 2002 en pourcentage et

selon la taille des unités de négociation

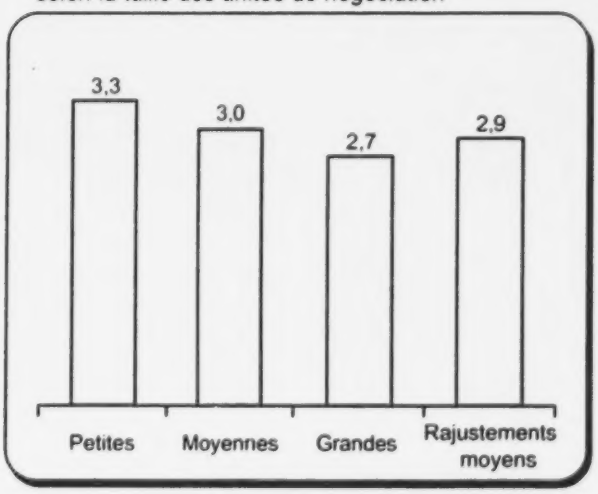

par secteurs public et privé

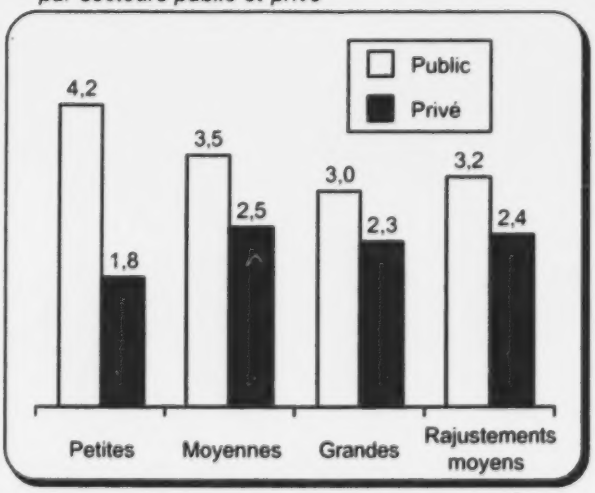

Rajustements salariaux du troisième trimestre 2002, en pourcentage et par région/sphère de compétence

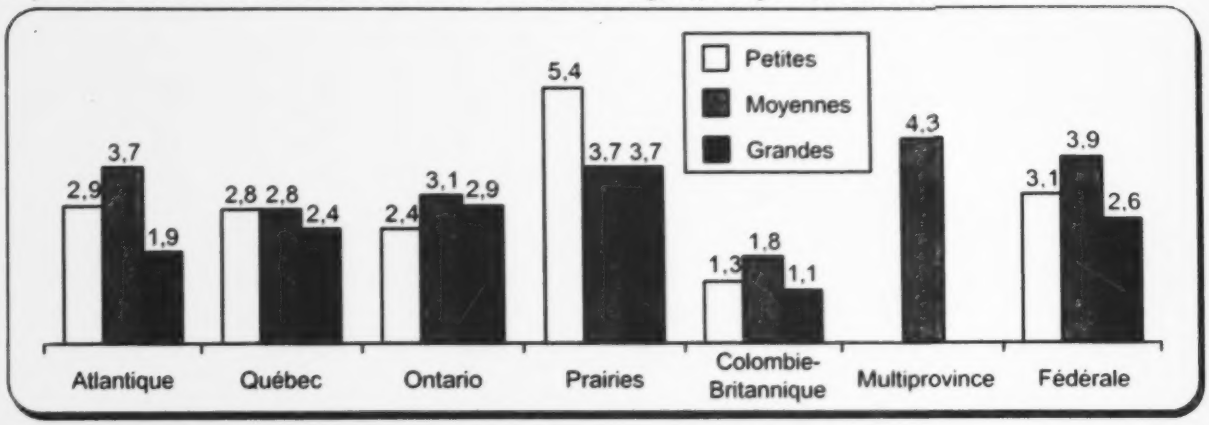

Rajustements salariaux du troisième trimestre 2002, en pourcentage et par industrie

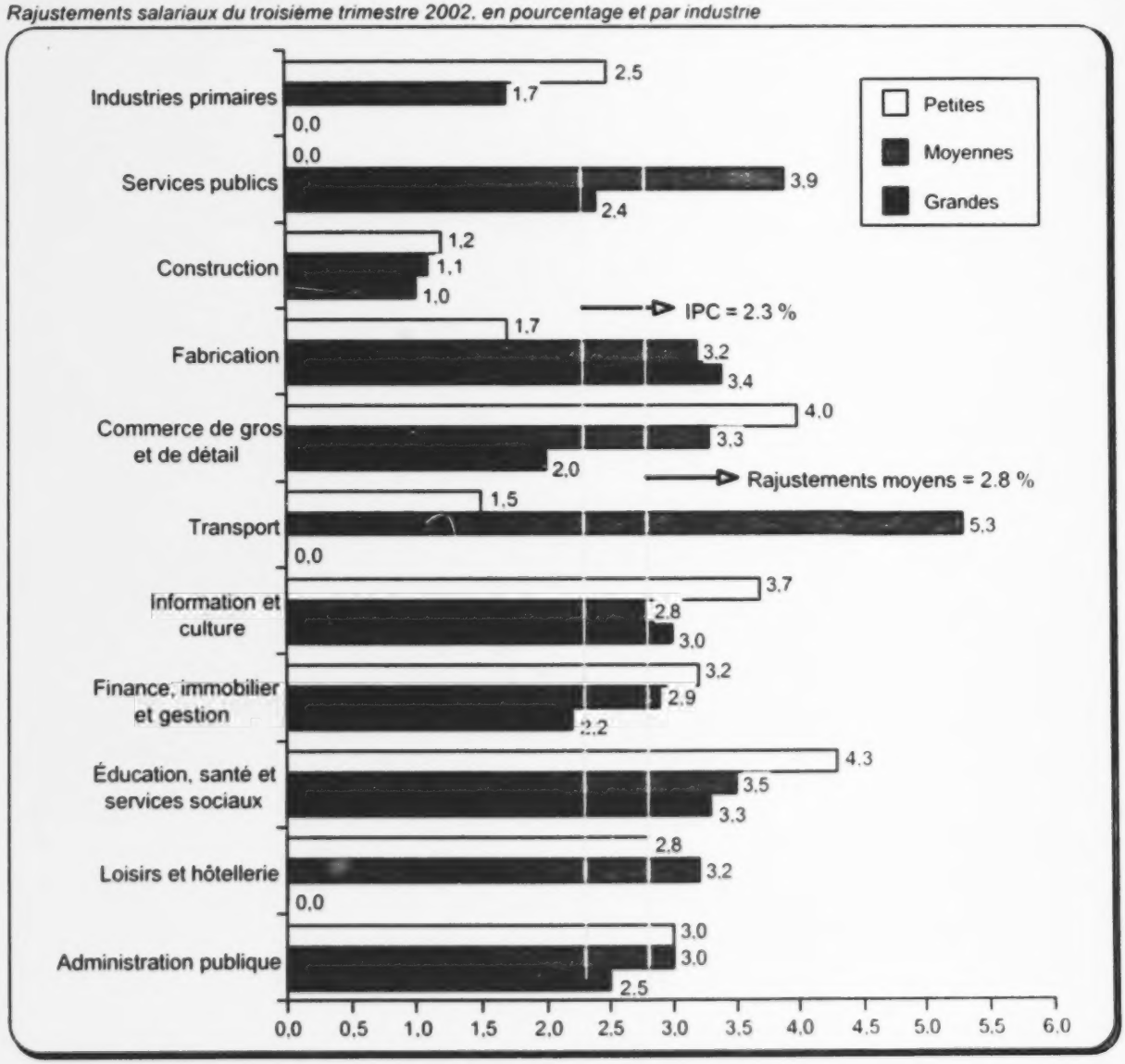

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN SEPTEMBRE 2002

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Industries primaires (1 convention)					
Cardinal River Coals Ltd., mineurs, Luscar, Alb.	240	2.3	2.0	60	2007-06-30
Construction (1 convention)					
Saint John Construction Association, Inc., maçons, à l'échelle de la province, N.-B.	120	3.9	4.1	36	2005-07-31
Fabrication (4 conventions)					
Montupet Ltée, production, Rivière-Beaudette, Qc	150	2.5 *	2.9	40	2005-08-31
NorskeCanada Limited, employés de moulin, Port Alberni, C.-B.	440	2.2	2.5	60	2008-04-30
NorskeCanada Limited, employés de moulin, Powell River, C.-B.	400	2.2	2.5	60	2008-04-30
Pêcheries Marinard ltée, employés d'usine et préposés à l'entretien, Rivière-au-Renard, Qc	120	2.7	2.0	48	2005-06-30
Commerce de gros et de détail (1 convention)					
Universal Compression Inc., production, Calgary, Alb.	140	4.0	4.1	24	2004-06-30
Éducation, santé et services sociaux (1 convention)					
Université de Guelph, employés des services et préposés à l'entretien, Guelph, Ont.	290	3.6	3.8	36	2005-04-30

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'œuvre syndiquée et 20 % de la main-d'œuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1 1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le « taux de base » qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes « unités institutionnelles » ou « entités » étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Hull (819) 997-3117
Courriel : wid-imt@hrdc-drhc.gc.ca

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2002 Tous droits reserves Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail

NUMBER

NUMÉRO

12

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
tel. (416) 362-5211
toll free 1-800-387-2689
fax (416) 362-6161
Email info@micromedia.on.ca

Développement des ressources humaines Canada
Human Resources Development Canada

Information sur le milieu de travail
Workplace Information

Rajustements salariaux

Décembre 2002
Volume 13, numéro 12

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

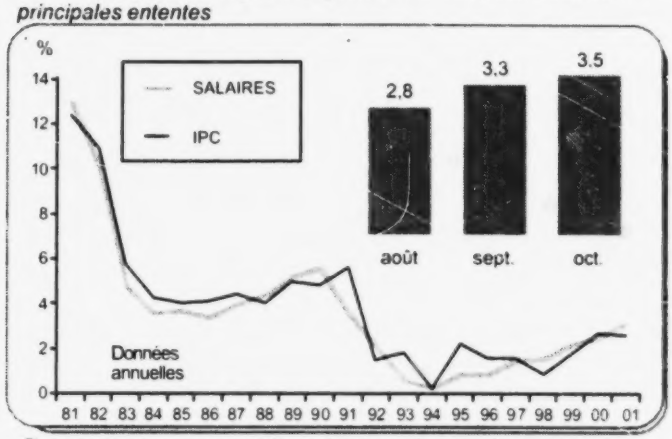

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

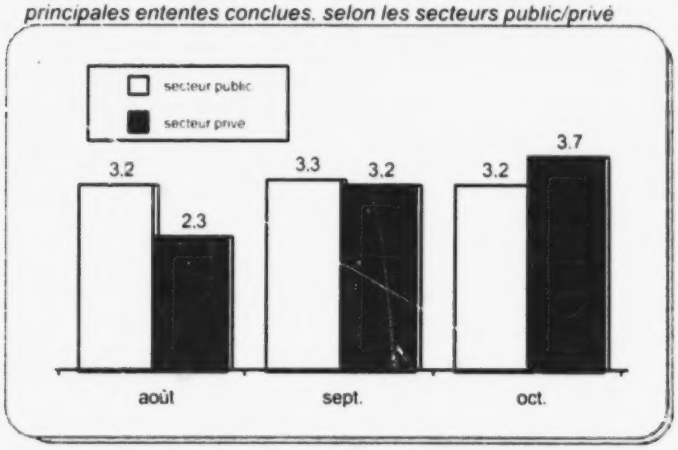

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

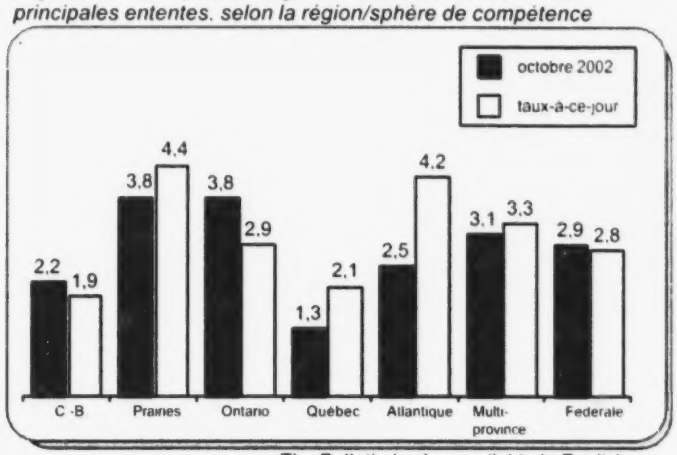

The Bulletin is also available in English.

Les données salariales du mois d'octobre 2002

Les principales conventions collectives signées en **octobre 2002** ont donné lieu à une augmentation moyenne du taux de salaire de base de **3,5 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une hausse par rapport à la moyenne de 3,3 % enregistrée au cours du mois précédent et celle de 3,1 % affichée pour l'ensemble de l'année 2001. Les données du mois d'octobre 2002 sont basées sur l'examen de 25 conventions visant 52 440 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée moyenne des conventions était de 35 mois et le rajustement salarial s'élevait à 3,7 % en moyenne, comparativement au taux de 3,5 % enregistré au cours des ententes courantes, la durée des conventions étant de 34 mois en moyenne.

Les conventions signées en octobre 2002 donnent lieu à des rajustements salariaux allant de 1,2 % accordé à 900 agents des services de camions utilitaires blindés de Secur au Québec, au taux substantiel de 7,3 % dont bénéficient 530 employés de bureau et des services administratifs du Conseil national de recherches du Canada. Environ 53 % de l'ensemble des employés reçoivent des augmentations situées entre 4,0 et 4,9 %. Les résultats de ce mois-ci sont largement influencés par quatre conventions signées dans le secteur de l'automobile. En effet, 25 080 employés de production de DaimlerChrysler et Ford obtiennent des augmentations salariales de 4,1 % en moyenne.

Le **secteur public** enregistre une moyenne d'augmentation inférieure à celle du secteur privé. Dans le secteur public, 22 310 employés reçoivent des rajustements salariaux de **3,2 %** en moyenne au terme de 18 conventions. Il s'agit d'une très légère baisse par rapport à la moyenne de 3,3 % affichée durant le mois précédent, mais d'un taux identique à celui observé pour l'ensemble de l'année 2001. Par ailleurs, le secteur public compte environ 42,5 % de l'ensemble des employés visés par les conventions ratifiées au cours du mois d'octobre.

Dans le **secteur privé**, 30 130 employés obtiennent des rajustements salariaux de **3,7 %** en moyenne à l'issue de 7 conventions. Il s'agit d'une hausse par rapport à la moyenne de 3,2 % affichée durant le mois précédent et celle de 3,0 % enregistrée pour l'ensemble de l'année 2001.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, les provinces des Prairies enregistrent l'augmentation salariale la plus élevée au taux de 3,8 % en moyenne, l'Alberta venant en tête avec 4,0 % d'augmentation ; l'Ontario affiche également une augmentation de 3,8 % en moyenne. La province du Québec affiche la plus faible moyenne d'augmentation au taux de 1,3 % en moyenne. Voici, par ordre d'importance, les autres augmentations salariales enregistrées en octobre 2002 : la Colombie-Britannique, 2,2 % ; les provinces de l'Atlantique, 2,5 % ; la sphère de compétence fédérale, 2,9 % et celle relevant des Multiprovince, 3,1 % à l'issue d'une seule convention.

Canada

Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de la **fabrication** qui compte la plus forte concentration d'employés (25 730 employés) enregistre également l'augmentation salariale la plus élevée au taux de **4,1 %** au terme de 5 conventions. La seconde *concentration* d'employés se trouve dans le **secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux** où 21 290 employés reçoivent des augmentations salariales de **2,8 %** à l'issue de 16 conventions. Le secteur des **finances et de la gestion** enregistre la deuxième *augmentation salariale* en importance. En effet, 1 430 employés y obtiennent des gains salariaux de **3,5 %** en moyenne à l'issue de 2 conventions, ce résultat étant influencé par la convention signée par le Conseil national de recherches du Canada. Dans le secteur de l'**administration publique**, 3 990 employés obtiennent des gains salariaux de **2,8 %** en moyenne au terme de 2 conventions.

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

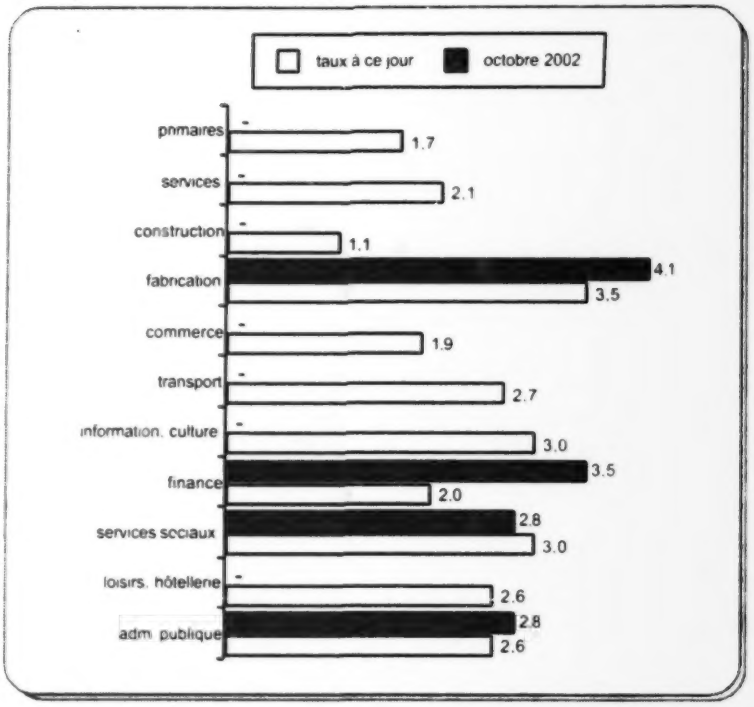

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

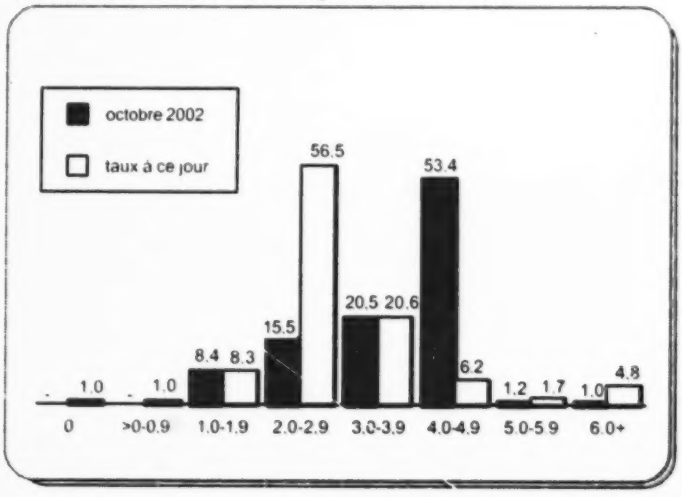

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence

	Conv.	Employés
Provinces de l'Atlantique	1	1 400
Québec	1	3 500
Ontario	13	35 150
Provinces des Prairies	5	7 110
Colombie-Britannique	1	650
Multiprovince	1	640
Compétence fédérale	3	3 990

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	1999	2000	2001	2001	2002			Taux à	2002		
				4	1	2	3	ce jour	août	sept	oct
Toutes les industries/compétences											
Rajustements annuels moyens	2,2	2,5	3,1	3,0	2,9	2,6	2,8	2,8	2,8	3,3	3,5
Sans clause d'IVC	2,0	2,5	3,2	3,0	2,9	2,6	2,7	2,7	2,6	3,0	2,9
Avec clause d'IVC	3,5	2,4	2,8	2,4	2,1	2,4	3,6	3,5	5,4	3,9	4,1
Moy. ann. de 1ère année	1,9	2,3	3,4	3,0	2,8	2,9	2,8	2,9	2,9	3,4	3,5
Sans clause d'IVC	1,7	2,3	3,5	3,2	2,9	2,9	2,7	2,9	2,7	3,3	3,2
Avec clause d'IVC	3,4	2,4	3,3	0,8	1,5	1,9	3,5	3,2	7,2	3,7	3,9
Industries											
Primaires	2,2	1,8	2,6	2,3	-	1,5	1,8	1,7	-	1,8	-
Services publics	1,9	3,5	2,5	2,4	3,3	0,7	2,8	2,1	-	4,0	-
Construction	1,9	3,6	3,3	3,4	-	-	1,1	1,1	-	-	-
Fabrication	3,5	2,6	2,5	2,2	2,7	3,0	3,5	3,5	1,7	4,1	4,1
Commerce	1,3	1,7	1,6	1,3	1,6	2,1	2,2	1,9	1,8	2,6	-
Transport	2,8	2,4	2,9	2,0	2,4	2,7	5,4	2,7	-	3,0	-
Information, culture	2,5	2,9	3,2	2,9	3,0	3,1	3,0	3,0	-	-	-
Finance, services administratifs	2,8	1,8	2,2	1,4	2,0	0,0	1,9	2,0	3,0	1,8	3,5
Education, santé, assistance sociale	1,8	2,6	3,3	3,1	3,1	2,8	3,4	2,9	3,3	3,3	2,8
Loisirs, hôtellerie	2,6	3,0	4,0	-	2,2	1,9	3,3	2,6	3,6	2,9	-
Administration publique	2,2	2,3	3,0	3,1	2,8	2,4	2,7	2,6	3,0	3,6	2,8
Secteurs de compétence											
Terre-Neuve-et-Labrador	1,7	3,3	5,0	5,1	7,5	6,0	-	6,7	-	-	-
Île-du-Prince-Édouard	2,7	2,2	3,1	3,3	-	3,2	6,0	4,9	-	6,0	-
Nouvelle-Écosse	2,1	2,2	3,7	3,7	2,5	2,3	2,1	2,3	2,4	2,0	2,5
Nouveau-Brunswick	2,4	2,8	3,4	3,6	3,1	2,3	3,2	2,8	3,2	-	-
Québec	1,7	2,4	2,8	3,2	2,5	2,1	2,2	2,1	3,7	1,8	1,3
Ontario	2,1	2,6	2,9	2,6	2,7	2,8	3,0	2,9	2,6	3,5	3,8
Manitoba	2,5	2,6	2,4	3,0	2,8	5,4	3,0	4,0	1,7	2,9	3,2
Saskatchewan	2,0	3,5	2,9	3,0	3,2	4,2	3,9	3,9	-	3,9	-
Alberta	4,0	4,5	5,1	4,4	6,8	6,1	4,4	5,3	-	3,9	4,0
Colombie-Britannique	0,8	1,6	2,7	2,3	2,5	1,0	1,4	1,9	3,2	2,5	2,2
Multiprovince	2,2	2,7	3,1	4,0	-	3,0	4,3	3,3	-	4,3	3,1
Compétence fédérale	2,8	2,2	3,0	2,8	2,8	2,8	2,9	2,8	3,5	3,0	2,9
Secteur public	1,9	2,5	3,2	3,1	3,0	2,7	3,1	2,8	3,2	3,3	3,2
Secteur privé	2,7	2,4	3,0	2,4	2,1	2,5	2,4	2,6	2,3	3,2	3,7
Indice des prix à la consom.	1,7	2,7	2,6	1,1	1,5	1,3	2,3	1,9	2,6	2,3	3,2

Les données d'octobre sont préliminaires.

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN OCTOBRE 2002

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Fabrication (5 conventions)	**25 730**	**4,1**	**3,9**	**36,6**	
Compagnie Ford du Canada limitée, employés d'usine et préposés à l'entretien, Windsor, Ont.	13 000	4,1 *	3,9	36	2005-09-20
DaimlerChrysler Canada Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Ajax, Ont.	600	4,1 *	3,9	36	2005-09-20
DaimlerChrysler Canada Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Bramalea, Ont.	4 230	4,1 *	3,9	36	2005-09-20
DaimlerChrysler Canada Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Windsor, Ont.	7 250	4,1 *	3,9	36	2005-09-20
NorskeCanada Limited, employés de moulin, Crofton, C.-B.	650	2,2	2,5	60	2008-04-30
Finance, immobiliers et gestion (2 conventions)	**1 430**	**3,5**	**4,6**	**64,9**	
Conseil national de recherches du Canada, personnel de soutien, à l'échelle du Canada, multi	530	7,3	12,4	24	2003-04-30
Sécur, service de camions blindés, à l'échelle de la province, Qc	900	1,2	0,0	89	2005-09-30
Éducation, santé et services sociaux (16 conventions)	**21 290**	**2,8**	**3,1**	**28,4**	
Board of Trustees of the Edmonton Catholic Reg. Div. No 40, commis et employés de bureau, Edmonton, Alb.	640	5,6	5,6	12	2002-12-31
Cape Breton-Victoria Regional School Board, personnel de soutien, l'île du Cap-Breton, N.-É.	1 400	2,5	2,5	36	2004-03-31
Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Timmins, Ont.	750	2,7	2,7	36	2004-08-31
Division scolaire no. 10 Seven Oaks, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Seven Oaks, Man.	640	3,0	3,0	12	2003-06-30
Dufferin-Peel Catholic District School Board, enseignants suppléants, Mississauga, Ont.	790	2,3	5,1	32	2004-08-31
Gouvernement du Nunavut, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Iqaluit, Nunavut	640	3,1	3,0	36	2005-06-30
Gouvernement du Québec, comité de coordination patronal, techniciens ambulanciers, à l'échelle de la province, Qc	3 500	1,3	2,0	18	2003-12-31
Hôpital général de St. Boniface, employés des services et préposés à l'entretien, St. Boniface, Man.	1 500	3,3	3,0	24	2004-03-31
Limestone District School Board, enseignants à l'élémentaire, Kingston, Ont.	800	2,1	2,1	12	2003-08-31
Niagara Catholic District School Board, personnel de soutien, Welland, Ont.	660	2,3	4,3	44	2005-08-31
Société de l'aide à l'enfance de Toronto, commis et employés de bureau, Toronto, Ont.	600	3,5	3,5	36	2005-03-31
University of Calgary, personnel de soutien, Calgary, Alb.	2 900	4,0	4,0	36	2005-03-31
University of Toronto, employés des services administratifs, Toronto, Ont.	3 000	3,0	3,0	36	2005-06-30
University of Toronto, employés occasionnels, Toronto, Ont.	1 300	3,0	3,0	36	2005-06-30
Université d'Ottawa, chargés de cours, Ottawa, Ont.	1 640	3,0	3,0	24	2004-08-31
Waterloo Region District School Board, chargés de cours, comté de Waterloo, Ont.	530	2,3	2,3	12	2002-08-31
Administration publique (2 conventions)	**3 990**	**2,8**	**3,0**	**31,7**	
Gouvernement du Canada, employés des services financiers, à l'échelle du Canada	2 560	2,5	2,8	36	2004-11-06
Ville de Calgary, agents de police, Calgary, Alb.	1 430	3,3	3,5	24	2003-12-31
Conventions avec clause IVC (4 conventions)	**25 080**	**4,1 ***	**3,9**	**36**	
Conventions sans clause IVC (21 conventions)	**27 360**	**2,9**	**3,2**	**31,6**	
Toutes les conventions (25 conventions)	**52 440**	**3,5**	**3,5**	**33,7**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d' expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	20 170	N/CO/ARB	jan. 01-sept. 02
•Air Canada	SCFP	4 500	PR	oct. 01
•Postes Canada	maîtres de poste	10 000	N	déc. 01
•Postes Canada	STTP	45 000	N	janv. 03
•Atomic Energy	ingénieurs professionels	650	N	déc. 02
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	enseignants	10 600	ARB	déc. 01
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	N	oct. 02
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SCFP (éducation)	1 600	PR	fév. 02
•Cavendish Farms	TUAC	750	CO	déc. 02
•Aliant Telecom inc. (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 500	N	divers
•Eastern Canada Car Carriers	Teamsters	1 800	N	oct. 02
•Société des alcools du Québec	Synd. des empls. de la SAQ	1 770	N	déc. 02
•Ville de Montréal	divers syndicats	25 580	N/MED	avril 02
•Conseil scolaire du district de Toronto	divers syndicats	20 220	N	août 02
•Hôpitaux de l'Ontario	SEFPO	5 780	N	mars 02
•Hudson Bay Mining and Smelting	Métallos	1 150	N	déc. 02
•Health Authorities of Alberta	divers syndicats	11 090	N/MED	mars 02
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	16 710	CO	déc. 00
•Ville de Vancouver et autres municipalités	divers syndicats	12 980	N	déc. 02
•Canadien Pacifique	TUT et FIL	4 400	N	déc. 02
•Greyhound Canada	ATU (Amalgamated Transit Union)	1 480	N	déc. 02

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPAB	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail	LEG	accord législatif

Données enregistrées par les petites, moyennes et grandes unités de négociation depuis janvier 2002

Depuis le début de l'année 2002, de janvier à octobre, 430 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 125 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 207 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 98 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés et plus). Ces conventions ont donné lieu à un rajustement global du taux de salaire de base de 2,8 % en moyenne. Le **secteur public** affiche un rajustement global de **2,9 %**, comparativement au **secteur privé** qui enregistre un taux de **2,5 %**.

Les **petites unités** de négociation enregistrent une augmentation de **2,8 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre une augmentation de **3,2 %** en moyenne. Il s'agit d'une augmentation importante comparativement au taux de **2,4 %** pour le **secteur privé**. Le secteur **finance, immobilier et gestion** enregistre les rajustements salariaux les plus élevés avec une moyenne de **4,0 %**, tandis que le secteur des **industries primaires** affiche la plus faible augmentation salariale, soit **1,4 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les provinces des **Prairies** affichent le taux le plus élevé **(4,4 %)** et la **Colombie-Britannique** enregistre la plus faible moyenne d'augmentation, soit **1,5 %**.

Les **unités moyennes** enregistrent une augmentation salariale moyenne de **2,8 %**. Le **secteur public** enregistre une augmentation de **2,9 %** comparativement au taux de **2,4 %** pour le **secteur privé**. Le secteur des **loisirs et hôtellerie** enregistre les rajustements les plus élevés au taux de **3,1 %**, tandis que le secteur de la **construction** affiche la plus faible augmentation salariale, soit **1,1 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les régions qui relèvent de la catégorie **Multiprovince** enregistrent les rajustements les plus élevés **(3,9 %)**, et la **Colombie-Britannique** affiche le taux le plus bas, soit **1,8 %**.

Les **grandes unités** de négociation enregistrent une augmentation salariale de **2,8 %** en moyenne. Tout comme les petites et moyennes unités, le **secteur public** affiche une augmentation plus élevée que celle du **secteur privé**, soit **2,8 %** et **2,6 %** respectivement. Le secteur de la **fabrication** enregistre les rajustements salariaux les plus élevés, soit **3,7 %**, tandis que le secteur de la **construction** affiche le plus faible taux , soit **1,0 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les provinces des **Prairies** enregistrent les rajustements les plus élevés **(4,8 %)**, et la **Colombie-Britannique** affiche le taux le plus bas **(2,0 %)**.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'augmentation moyenne globale pour chacune des petites, moyennes et grandes unités se chiffre à 2,8 %, alors que c'est au sein des petites unités que les gains du secteur public ont été supérieurs (3,2 %) et dans les grandes unités que les rajustements pour le secteur privé ont été plus importants (2,6 %).

Rajustements salariaux depuis janvier 2002, en pourcentage et

selon la taille des unités de négociation

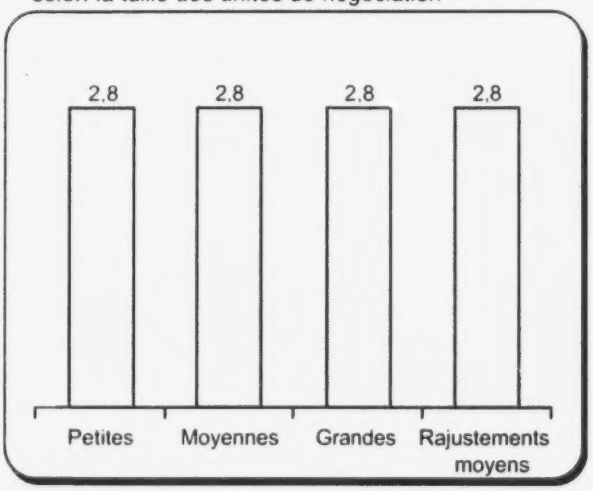

par secteurs public et privé

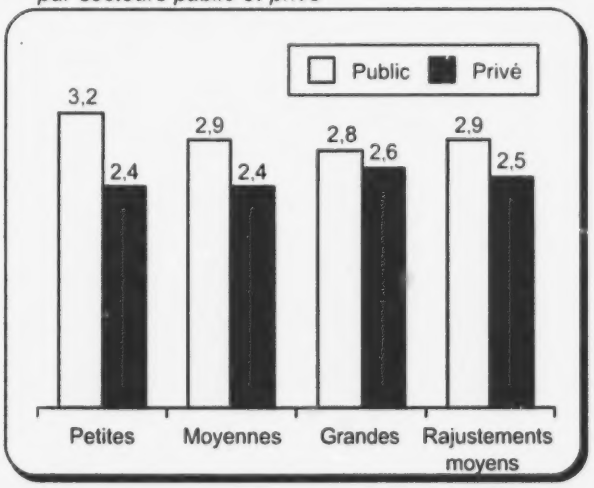

Rajustements salariaux depuis janvier 2002, en pourcentage et par région/sphère de compétence

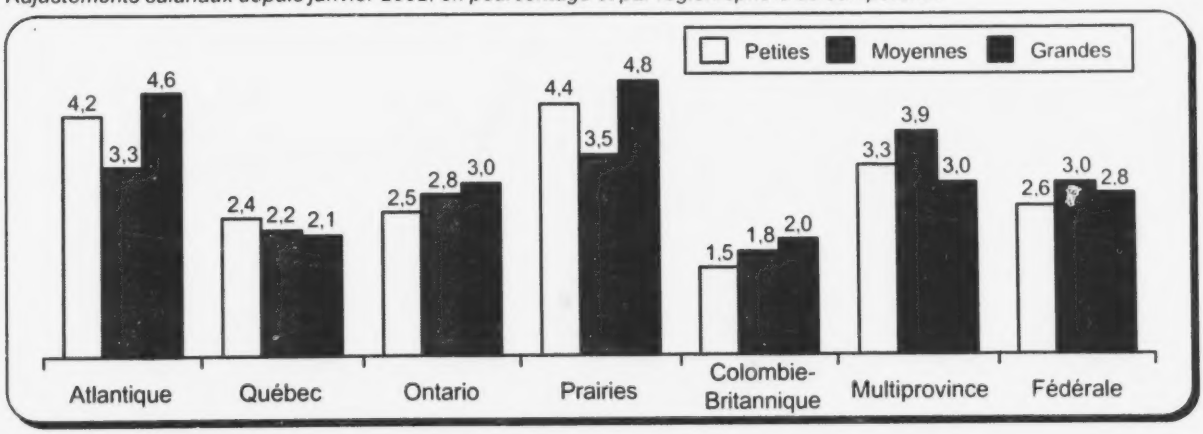

Rajustements salariaux depuis janvier 2002, en pourcentage et par industrie

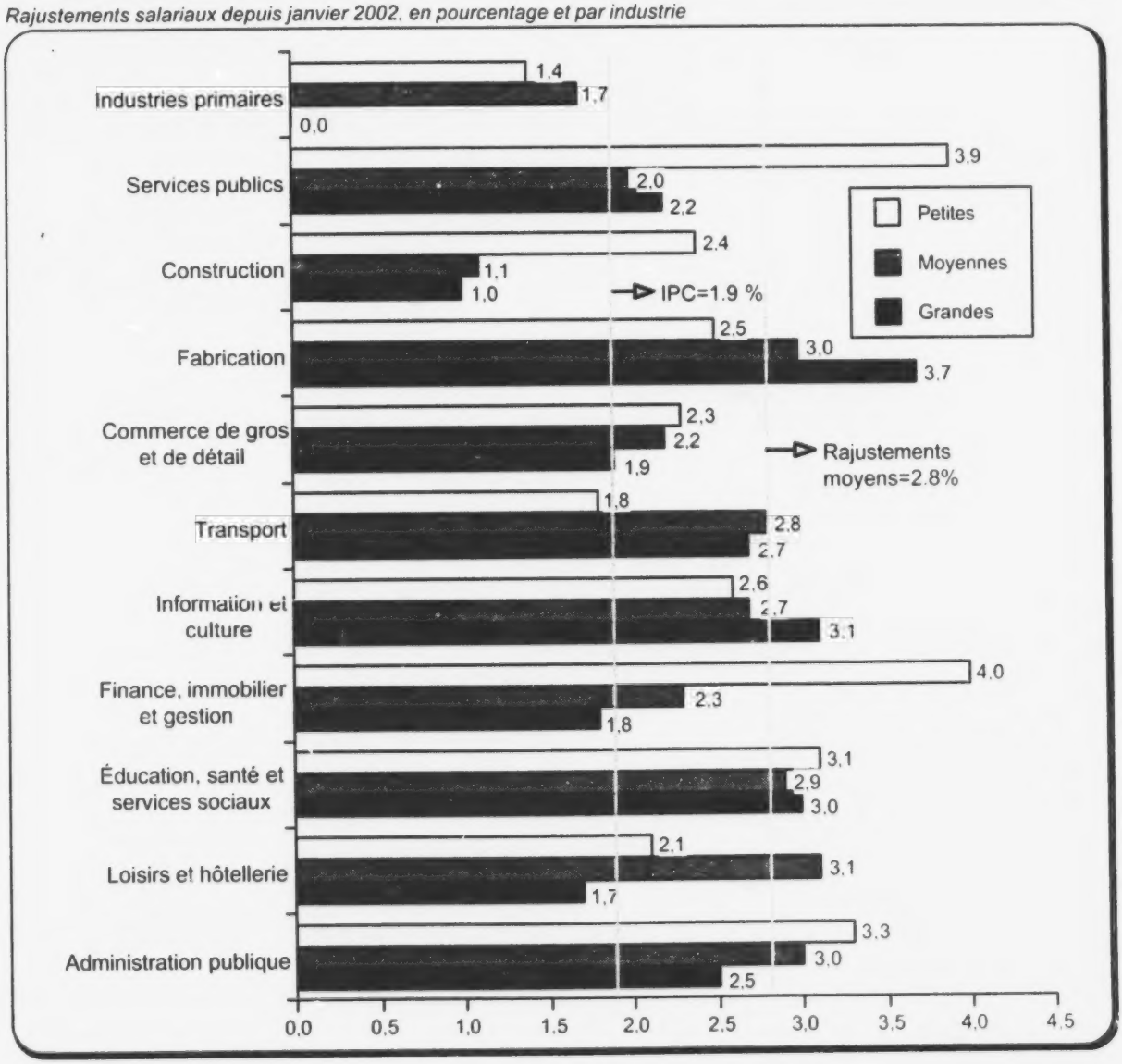

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN OCTOBRE 2002

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Fabrication (2 conventions)					
Bristol Aerospace Limited, employés d'usine et préposés à l'entretien, Winnipeg, Man.	480	2,7*	3,2	36	2005-03-31
Manac, une division du Canam Manac Group Inc., production, Orangeville, Ont.	250	2,9	2,9	36	2005-09-17
Information et culture (1 convention)					
Société du Musée canadien des civilisations, personnel de musée, Gatineau, Qc	420	2,8	3,2	36	2005-03-31
Éducation, santé et services sociaux (2 conventions)					
Centre Taché, empls. non-médicaux, St. Boniface, Man.	430	3,0	3,0	26	2004-05-31
Sudbury Catholic District School Board, enseignants au secondaire, Sudbury, Ont.	130	2,4	2,2	24	2004-08-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'oeuvre syndiquée et 20 % de la main-d'oeuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 comprend un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1 1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Hull (819) 997-3117
Courriel : wid-imt@hrde-drhc.gc.ca

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail. Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2002. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.